

A LA LEGISLATURE

Le débat qui a suivi la lecture du discours du trône a été jusqu'à présent plus remarquable qu'à l'ordinaire. L'un des proposeurs de l'adresse, qui sont nécessairement amis du gouvernement, a fait preuve d'une certaine indépendance que nous ne trouvons pas souvent dans ces sortes de discours. Le chef de l'opposition M. Sauvé a fait une sérieuse critique de celles des œuvres du gouvernement qui sont loin d'être parfaites. Le premier ministre M. Taschereau a chanté la louange du parti ministériel depuis vingt-cinq ans au pouvoir. Le premier ministre s'est efforcé d'être excellent chanteur, et n'a rien oublié de ce qu'il croyait pouvoir dire de bien de la longue administration libérale, sous sa propre administration comme sous l'administration de ses prédécesseurs, MM. Marchand, Parent et Gouin.

Il n'y a pas de doute que le gouvernement libéral, durant ces vingt-cinq ans, a donné à la province une forte impulsion dans la voie du progrès. Dans tous les domaines l'administration a subi de notables changements vers le mieux. Nous n'admettons pas cependant qu'il faille louer sans discernement tous les premiers ministres qui ont précédé M. Taschereau. La politique de deux d'entre eux surtout a été néfaste à la province sous plus d'un rapport. Sous le régime Parent tous nos pouvoirs d'eau, ou presque tous, ont été cédés à vil prix et quelques fois gratuitement à des gens qui n'étaient pas tenus de les mettre en valeur. Cette aliénation du domaine national, et d'une réserve d'énergie motrice qui constituait une fortune énorme pour la province a fait passer aux mains de l'étranger un tout-puissant facteur d'industrie qui aurait dû rester aux mains de la province et des nôtres. La conséquence est que tous nos pouvoirs d'eau sont aujourd'hui entre les mains des américains, et que la province n'en peut trouver de convenable pour assurer un service public d'électricité aux campagnes et aux villes de la province qui souffrent de n'en pas avoir. L'aliénation de nos terres et forêts sous le régime Parent est également pour la province des conséquences désastreuses.

Sous le régime Gouin le refus systématique de faire la lumière après des dénonciations sérieuses des agissements criminels d'amis du gouvernement ou de grugeurs du pouvoir a été loin d'assainir notre administration provinciale fortement avariée. L'opposition réclamait en vain des enquêtes que le parti au pouvoir étouffait de sa majorité servile. Cette protection cyniquement affichée en haut lieu pour les exploiters publics, cette impunité assurée aux coupables, ont donné à notre province un mauvais nom que nos succès financiers ont été impuissants à bonifier. Le mieux que pourrait faire M. Taschereau en continuant l'œuvre libérale dans ce qu'elle a de bon serait d'éviter les erreurs commises sous les régimes Parent et Gouin.

Le premier ministre s'indigne de ce que le chef de l'opposition persiste à dénoncer certains abus de pouvoir de la part des amis du gouvernement ou de gens à sa solde. Nous croyons qu'au contraire le premier ministre devrait être reconnaissant à M. Sauvé de lui indiquer les faiblesses de son administration, et de le mettre à même d'y remédier. M. Taschereau, comme tout le monde, sait que son gouvernement est envoyonné de la meute habituelle des exploiters du pouvoir. La chose est fatale et personne n'est en droit de s'en étonner. Seulement, le devoir du premier ministre est de veiller à l'incorruptibilité de son gouvernement, et de sévir contre tous les manquements à l'honneur administratif.

Dans cet ordre d'idée nous devons reconnaître que l'attitude de M. Taschereau à l'égard de certaines révélations de M. Sauvé a été l'autre jour ce qu'elle devait être. Le chef de l'opposition n'aime pas la façon dont la présente loi des liqueurs est appliquée, et tient le gouvernement et sa commission responsables de certains abus qu'il dit exister. Il n'y a pas de doute que durant la session qui commence, M. Sauvé aura l'occasion de dire toute sa pensée là-dessus. Dans son premier discours en Chambre mercredi le chef de l'opposition rappelait le commerce clandestin de 1920 et déclarait: "Si j'avais voulu garder le silence sur le commerce clandestin des liqueurs, en 1920, ou m'associer avec des politiciens ministériels pour faire frauduleusement ce commerce, j'aurais fait fortune."

Ces accusations du chef de l'opposition font bondir M. Taschereau qui déclare à son tour: "En présence de mon parti et du sien, j'invite le chef de l'opposition à nommer les politiciens ministériels qui lui ont offert de s'associer avec lui pour faire un commerce frauduleux." Nous répétons que cette attitude de M. Taschereau est la bonne, et quand il invite le chef de l'opposition à donner en Chambre le nom des coupables, le premier ministre ne fait que son devoir. Nous comptons bien que le chef de l'opposition acceptera l'invitation et nous dira ceux des politiciens qui l'ont approché dans un but honteux. Nous espérons cependant que les choses se passeront autrement que l'an dernier sur un pareil sujet. On se rappelle en effet que M. Sauvé mettait comme condition à la révélation en Chambre des coupables, la tenue d'une enquête judiciaire consentie par le gouvernement. Le gouvernement refusait l'enquête judiciaire, ne voulant qu'une enquête parlementaire. M. Sauvé ne se considérant pas suffisamment protégé refusa de dévoiler les noms. Ces noms-là seraient connus aujourd'hui de M. Taschereau et de toute la Chambre si l'enquête présidée par un juge comme le demandait M. Sauvé eût été accordée. Il nous semble que, puisque la même accusation revient cette année, le premier ministre ferait mieux d'accepter le moyen indiqué par le chef de l'opposition pour connaître les coupables. La répétition de ce qui s'est passé l'an dernier finirait par nous faire croire qu'on ne tient pas en haut lieu à savoir quels politiciens ministériels ont approché M. Sauvé.

La prétention que tout le monde est sans péché dans le parti au pouvoir est une prétention de haute fantaisie, et à laquelle personne de sérieux ne s'arrête. Les abus de pouvoir sont malheureusement trop fréquents sous tous les gouvernements. Le moins que nous puissions demander aux chefs d'administration est de les réduire le plus possible en punissant toutes les infamies graves connues ou dénoncées. C'est une protection publique due aux administrés, et c'est cette protection là que nous ne cessons de réclamer auprès de tous les gouvernements.

Au reste, bien qu'il y ait progrès considérable dans l'administration générale, le gouvernement doit reconnaître que tout est encore loin d'être parfait. En faveur de l'éducation, pour la voirie, pour l'agriculture on a dépensé des sommes importantes sans avoir toujours obtenu en résultats l'équivalent de la somme dépensée. Toutes nos routes, par exemple, sont à refaire, bien qu'elles nous aient coûté trente à quarante millions. Il semble que le favoritisme et le patronage ont été dans bien des cas la cause d'ouvrage mal fait et de lourdes dépenses. C'est sans doute contre cet écueil du favoritisme et du patronage qu'un député ami du gouvernement, le nouveau représentant de Dorchester, disait en secondant l'adresse que le gouvernement devait voir à ce qu'on ne construise pas aux colons des maisons avec du bois vert. Est-ce que ce brave député qui est en faveur de l'aide aux colons, aurait entendu parler de quelques constructions de ce genre? Nous l'ignorons. Mais dans tous les cas le conseil est bon, et c'est un ami du gouvernement qui le donne lors d'un premier discours en Chambre.

Pour ce qui est de l'aide à l'éducation, le gouvernement se propose d'augmenter le nombre de ses bourses décernées aux élèves supposés mériter. A ce propos, un rédacteur du "Devoir" demande au gouvernement d'être plus explicite et de fixer exactement les conditions d'admission qui justifieront l'aide gouvernementale. Il semble en effet que si le gouvernement votait une somme annuelle, répartie entre telles et telles universités pour être affectée par celles-ci en bourses, le reproche de partialité politique se trouverait dénué de fondement. Les bourses iraient forcément aux élèves les plus méritants et jugés tels par leurs universités respectives. Tandis que, à l'heure actuelle, c'est à proprement parler le gouvernement qui distribue lui-même les récompenses. Ce qui occasionne, s'il faut en croire le "Devoir", de drôles encouragements.

Dans d'autres domaines, comme celui par exemple de l'Assistance publique, le gouvernement ferait aussi bien de revoir sa loi, et d'en extraire tout de suite ce qui persiste à en faire une loi dangereuse. La reconnaissance de ceux à qui il distribue si généreusement la part réservée sur nos deniers, lui irait pareillement, avec cette différence que le distributeur cesserait de pouvoir devenir dangereux.

Joseph Barnard.

Sermon de sa Grandeur

A la grand'messe, de la Cathédrale, dimanche dernier, le sermon fut prononcé par Sa Grandeur Mgr Cloutier. Il eut comme sujet: la Sainte Vierge. Ce mois d'octobre, dit-il, est un second mois de Marie. Le mois de mai ouvre la belle saison et le mois d'octobre la clôture. La très sainte Vierge possède de double titre d'être la Mère de Dieu et la Mère des hommes. La Mère de Dieu: maints passages des Saints Livres annoncent la venue de la Mère du Rédempteur. La Mère des hommes: Notre Seigneur lui a donné pour enfants tous les hommes, lorsqu'Elle se tenait au pied de la croix avec l'apôtre Saint-Jean. Sa Grandeur dit des merveilles que s'accroissent au Sanctuaire de Lourdes en faveur des malades de toute sorte, merveilles dont Elle fut témoin, lors de son premier voyage là-bas, en 1858, et depuis. Nous avons aussi, tout près de nous, notre Sanctuaire du Cap de la Madeleine où s'accomplissent principalement des miracles spirituels. Sa Grandeur exhorta avec onction les fidèles au culte de la Sainte Vierge et à la plus grande confiance en Elle.

Occasions d'Automne

L'une des grandes occasions de cet automne, c'est de pouvoir gagner une année de rente pratiquement gratuite, en s'inscrivant d'ici au 31 décembre.

La Toussaint

L'Eglise a voulu établir une fête solennelle en l'honneur de tous les saints, non seulement de ceux dont le nom spécial est reconnu, mais surtout en l'honneur de ceux que l'on ne connaît pas, et qui, cependant jouissent de la félicité éternelle.

Cette fête, fixée au 1er novembre, recueille en un seul corps de société toutes ces âmes bienheureuses, et réunit leurs fêtes en une seule.

Ayons la consolation de penser que parmi ces saints inconnus, honorés le 1er novembre par l'Eglise, se trouvent peut-être plusieurs de nos notres, parents ou amis, et que plusieurs de ceux qui jouissent de la récompense céleste n'ont pas mené une vie différente de la nôtre. "Ce qu'on fait ceux-ci et celles-là, devons-nous dire avec saint Augustin, pourquoi ne le ferai-je pas?"

Cette fête compte parmi les plus anciennes de l'Eglise: elle était célébrée primitivement sous le nom de "fête de tous les martyrs".

Le premier jour de mai était autrefois destiné à fêter tous les apôtres, le 13 mai pour célébrer tous les martyrs à la fête desquels on mit la sainte Vierge.

Lorsque le Pape Grégoire IV vint en France, vers 835, il exhorta Louis le Débonnaire à célébrer la fête de tous les saints dans ses Etats, de la même manière qu'on la célébrait à Rome, et institua par Grégoire III, l'empereur y donna son consentement et d'accord avec les évêques, il publia un édit par lequel la fête de tous les saints serait solennellement célébrée le 1er novembre de chaque année. Le pape Grégoire IV prescrivit à tous les fidèles de l'Eglise l'observation de cette fête.

Aujourd'hui, la liturgie romaine compte la Toussaint au nombre des fêtes doubles de première classe avec octave. Le jeûne de la veille fut universellement prescrit dans un concile tenu en 1022.

L'octave qui suit la fête fut instituée par Sixte IV en 1480.

De nos jours, la fête de tous les saints est un jour de dévotion générale; on a conservé la souvenir des élus qui habitent le ciel; on a confiance en leur crédit et on les prie avec ferveur de ne pas oublier ceux de leurs frères qui sont dans la carrière du combat; union admirable de l'Eglise triomphante et de l'Eglise militante; et qui est produite par cet esprit de charité et d'amour qui fait le fondement du christianisme.

A la fête de la Toussaint se rattache intimement le souvenir des saintes âmes qui, retenues au purgatoire pour y expier leurs fautes dues aux

RETRAITE FERMEE HALTE NECESSAIRE

"Ferme les yeux et tu verras." (Un vieux philosophe.)

La vie est une route à parcourir, une montagne à escalader. Que fait le touriste? De ci de là, il s'arrête, contemple les étapes franchies, examine ce qui le sépare encore du but à atteindre. Puis, la tête entre les mains, il songe aux siens, à ses intérêts. Il ferme les yeux et ne voit que mieux les choses et les personnes chères à son cœur.

Ainsi en est-il sur le chemin qui conduit l'âme à ses fins dernières. De temps à autre au moins, la halte spirituelle lui devient nécessaire, pour qu'elle puisse bien se rendre compte où elle en est. Fermant alors les yeux aux choses extérieures, elle scrute son intérieur, descend dans les replis les plus intimes de son être: elle en sort fortifiée, ravie, enthousiasmée.

Tel est l'unanime témoignage de tous ceux qui ont fait une retraite fermée.

Il sera loisible aux demoiselles de la ville et des environs de suivre une de ces retraites, chez les Soeurs de Marie Réparatrice, les 4, 5 et 6 novembre prochain. Ouverture, vendredi soir, le 3, à 7.30 hres. S'inscrire par lettre ou en personne, au Couvent rue St-Charles.

"La retraite fermée dresse comme barrière entre l'âme et le monde; elle élève comme une clôture intime et in-

péchés, sont toutefois confirmées en grâce et entreront un jour au ciel. Aussi, après avoir célébré dans la joie la gloire de saints qui constituent l'orgueil du ciel, l'Eglise de la terre tend sa sollicitude maternelle jusqu'à ce lieu d'indignes tourments où sont plongées les âmes qui appartiennent aussi à l'Eglise.

C'est pourquoi l'Eglise a institué la Commémoration des Fidèles défunts. Cette fête est due à saint Odilon, abbé de Cluny, qui l'introduisit dans son monastère, en 998. Elle fut peu de temps après adoptée par toute l'Eglise, et elle devint générale dans l'univers entier.

La prière pour les morts est un acte de piété, un acte de charité, de tout temps, en tout pays on a pratiqué cette vertu. L'Ancien Testament nous apprend que c'était l'usage dans les synagogues juives. Machabée fit prier pour les morts tués sur le champ de bataille.

Après Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Cyrille de Jérusalem nous enseigne qu'on priait dès l'origine du Christianisme pour les fidèles défunts. Saint Clément d'Alexandrie, qui vivait vers l'an 200 de Jésus-Christ, assure qu'on offrait des prières pour les défunts pour demander à Dieu le pardon de leurs fautes et obtenir leur entrée dans le ciel.

Fertullien dit, en parlant de certaines traditions apostoliques, qu'on offrait de son temps des sacrifices pour les morts.

Selon saint Jean Chrysostôme, c'est une obligation pour un prêtre d'intercéder auprès de Dieu pour les péchés des vivants et des morts. Sainte Monique, au moment d'aller paraître devant Dieu, demandait pour son âme les suffrages de l'Eglise; on sait avec quel empressement saint Augustin sollicitait les prières des autres en faveur de ses parents défunts.

Saint Ephrem, dans son testament, conjure ses amis de ne point l'oublier après sa mort en offrant, pour le repos de son âme, des aumônes, des prières, des sacrifices.

C'est en vertu du dogme si consolant de la Communion des Saints que les mérites et les suffrages des uns peuvent être attribués aux autres.

Assistons le jour des Morts, au Saint Sacrifice de la Messe où l'Eglise demande à Dieu d'accorder aux défunts, qui ne peuvent plus rien pour eux-mêmes, la rémission de leurs péchés et le repos éternel.

P. Bousquet.

POUR NOS SINISTRES

REPOSE NECESSAIRE

Notre quête de vêtements pour nos compatriotes sinistrés du Temiscamingue s'est terminée samedi après-midi. Tous les colis furent alors transportés au dépôt central, chez M. Charles Caron, président, où une vingtaine de Voyageurs s'étaient rassemblés pour procéder à leur mise en caisse.

Grâce à un calcul assez serré, nous pouvons affirmer que plus de 200 de nos meilleures familles ont répondu à l'appel qui leur a été lancé par la voix des journaux et de messieurs les Curés de la ville, et que les articles tout neufs ou quelque peu usagés qu'elles ont offerts, représentaient une valeur de pas moins de \$4305. Versé en si peu de temps et de façon absolument spontanée, le montant n'est-il pas très considérable? Il a dépassé nos prévisions. Aussi avec quel joyeux entrain n'avons-nous pas encaissé toutes ces précieuses aumônes pour les expédier, dès lundi matin, à l'adresse de Mgr Dupuis, chancelier de Mgr Latulipe, évêque de Haileybury! Nous nous rendions compte que notre modeste initiative avait provoqué les sympathies générales de notre généreuse population et nous avions au cœur la persuasion d'accomplir un geste à la fois charitable et patriotique en faveur des courageux colons qui luttent là-bas, depuis plusieurs années et de façon si énergique, pour la défense de la pensée catholique et la propagation de l'influence française en terre ottomane.

Merci aux autorités religieuses, et civiles d'avoir si puissamment recommandé notre collecte. Merci aux jour-

POUR LES PETITS DONT LA NOEL DOIT ETRE REJOUIS-SANTE

DONNEZ AVEC LARGESSE

L'arbre de Noël est l'événement des enfants. Il l'est davantage quand ces enfants sont pauvres. Alors une belle fête de couleurs, de bonbons, de scintillements est vraiment bien extraordinaire. Mais il est des cadeaux plus utiles et même indispensables. Ce sont des vêtements, chaussures, chaussettes, de la lingerie enfin qui garde contre la souffrance du froid.

Les Religieuses de Marie Réparatrice ont bien voulu faire de leur couvent le quartier général ou recevoir les dons de cette nature. Ainsi tous ceux et celles qui peuvent donner quelque chose sont priés d'aller dès maintenant le porter là.

naux locaux, au "Bien Public" notamment, pour la publicité de bon aloi qu'ils ont bien voulu lui accorder gratuitement.

Merci aux Compagnies de Chemin de fer, et spécialement au Pacifique Canadien, d'avoir transporté gratis à destination les neuf lourdes boîtes que nous leur avons confiées.

Merci, enfin, à tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, au gros succès dont nous n'avons été après tout, que les humbles instruments.

Les Membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce des Trois-Rivières.

LA JOURNEE DES COQUELICOTS

L'anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la guerre mondiale, le 11 novembre 1918, ne passera pas inaperçu, aux Trois-Rivières. Le Comité Régional tréfluvien de l'A. C. J. C. fera vendre par les rues, le 11 novembre prochain, de jolis coquelicots. Tout le monde, ce jour-là, voudra se fleurir de ces jolies fleurs dont le symbolisme et la chevelure l'esprit de sacrifice si héroïque et si cruellement manifesté, hélas! pendant les quatre années de l'effroyable conflit.

franchissable aux distractions." De là ses inappréciables avantages. Sortant de leur sommeil, les âmes se réveillent ardemment chrétiennes, capables de tous les apostolats. Que de jeunes filles doucement bercées dans les illusions mondaines, sortiraient de leur torpeur et commenceraient pour le bien de tous une véritable vie intérieure si elles se procuraient l'avantage ne fut-ce qu'une fois, dans leur existence, d'une sérieuse Retraite fermée.

Communiqué.

S'UNIR COMME FONT D'AUTRES PROFESSIONS

Tel est le désir exprimé, à Montmagny, dimanche, le 22 octobre, au cours d'une assemblée de cultivateurs.

SUCCURSALE NOUVELLE

Montmagny, 28.—Dimanche dernier avait lieu à la salle de l'Hôtel-de-Ville de Montmagny, une réunion des cultivateurs du comté ainsi que de plusieurs représentants des comités de Kamouraska, l'Islet et Bellechasse. L'assemblée fut présidée par M. Diogène Laberge, maire de la paroisse de Montmagny et les orateurs furent MM. J. E. Thériault, cultivateur de St-Jean Port Joli, J. A. Proulx, cultivateur et lauréat du mérite agricole et Arthur Morency, cultivateur, de Montmagny et J. N. Ponton, du "Bulletin des Agriculteurs" de Montmagny.

M. J. E. THERIAULT

M. J. E. Thériault appelé à adresser la parole, confessa qu'il se sentait à l'aise chez ses voisins parce que, dit-il, j'ai l'impression d'être en face de mes amis. Je considère que les cultivateurs de Montmagny et de l'Islet doivent se protéger réciproquement et c'est pour cela que je n'ai pas hésité à me rendre à votre invitation d'assister à cette assemblée et d'y adresser la parole.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui parce que nous croyons, nous cultivateurs, que nous ne sommes pas assez payés pour notre travail.

On a beau nous répéter que nous autres les habitants, nous sommes des riches, que nous possédons des terres, que nous avons des pleines d'argent? Il ne reste pas moins vrai que nous, cultivateurs, qui connaissons nos portefeuilles, nous savons que ces portefeuilles sont vides cet automne.

Pourquoi sommes-nous dans cette situation? Je crois pouvoir répondre tout de suite: parce que nous n'avons pas d'organisation professionnelle.

Nous nous voyons obligés de vendre nos produits chacun à notre meilleure connaissance, pour ce que nous pouvons attrapper, par conséquent à bas prix, tandis que nous sommes obligés d'acheter les choses dont nous avons besoin, et que nous ne pouvons pas produire nous-mêmes, de marchands ou d'institutions solidement organisées. Les professionnels, les industriels et les commerçants ont des associations qui les protègent et qui leur permettent de vendre aux prix qui font leur affaire, mais pas toujours la nôtre.

Il y a là un vrai, aussi que nous les cultivateurs, nous nous faisons un peu de concurrence lorsque nous vendons nos produits? N'est-il pas vrai que nous faisons nos affaires d'un à un? Quand nous achetons, nous demandons le prix de l'article qu'on nous offre et quand nous vendons, nous baissions un peu la tête et nous demandons: combien me donnez-vous?

Cette compétition entre gens de même métier ne se trouve pas dans les autres classes. Notre association veut travailler à l'éliminer parmi les cultivateurs.

Doit-on s'étonner que le cultivateur ne fait simplement que répéter ce que toutes les autres classes de la société ont fait. La première chose à faire, il me semble, serait de nous associer en une bonne et solide association de Fermiers-Unis indépendants de la politique, afin d'arriver à nous entendre sur les méthodes nouvelles à introduire et sur l'orientation générale que nous devons prendre.

Il ne faut pas s'attendre à ce que l'association des Fermiers-Unis nous donne des résultats immédiats, que les choses vont changer pour le mieux du jour au lendemain et que les cultivateurs vont obtenir dès le plein montant du prix de vente de leurs produits. L'amélioration viendra des efforts communs de tous les cultivateurs et il faut travailler à les unir afin de pouvoir obtenir les résultats que l'on veut obtenir.

J'ai souvent entendu dire par les conférenciers agricoles que les cultivateurs danois et belges étaient autrefois dans une condition encore plus

(A suivre à la page 2)

LES ZOULES AU CLIMAT ST-LOUIS

UNE PIEUSE COUTUME

Mercredi, jour de la Toussaint, les Zouaves des Trois-Rivières feront leur pèlerinage annuel à la tombe de leurs compagnons inhumés au cimetière St-Louis.

Le geste est superbe et nous invitons les tréfluviens à s'unir aux membres de notre populaire association. La cérémonie aura lieu à 3 hres.

La campagne a le plein appui de Mgr Cloutier

Une plaque commémorative, à l'extérieur de l'Orphelinat Saint-Dominique, rappellera cette campagne populaire et, à l'intérieur, un tableau d'honneur conservera les noms des donateurs.

M. MAURICE MARCOTTE TRESORIER HONORAIRE

M. Maurice Marcotte, gérant de la Banque d'Hocheville, a été nommé trésorier honoraire de la campagne de souscriptions de \$2,000 en faveur de l'Orphelinat St-Dominique.

Cette campagne qui a pour but d'aider les religieuses à faire certaines améliorations à leur édifice sera lancée le mois prochain par le Rotary Club de cette ville, comme tout le monde le sait déjà, et commencera le 6 novembre prochain pour se continuer pendant quatre semaines.

On a l'intention, si possible, de dépasser ce montant visé de \$2,000.

La dernière nouvelle que nous apprenons de l'organisation de la campagne c'est que les sous-comités fournissent leurs armes et font montre d'un enthousiasme débordant qui laisse bien augurer pour le mois prochain.

Pendant le mois des morts on veut prouver qu'on n'oublie pas les orphelins des parents défunts.

Une plaque commémorative sera placée à l'extérieur de l'Orphelinat St-Dominique, rue St-François-Xavier, pour rappeler cette campagne populaire pour les orphelins et à l'intérieur il y aura un tableau d'honneur avec tous les noms des donateurs.

Ce sera un monument mémorable pour les religieuses comme pour le public tréfluvien.

Sa Grandeur Mgr Cloutier, évêque des Trois-Rivières, a donné sa pleine approbation à la campagne.

CONGRÈS EUCHARISTIQUE

Québec, 30.—Notre ville qui fut déjà le théâtre d'inoubliables fêtes religieuses et nationales aura son Congrès Eucharistique au mois de septembre 1923. C'est la première fois que la vieille cité de Champlain sera le témoin d'un semblable spectacle. Aussi les organisateurs de ces prochaines assises veulent que ces fêtes soient dignes de Québec.

Hier, à l'Archevêché, a eu lieu la première réunion sous la présidence de Mgr Roy, coadjuteur de Son Eminence Monseigneur l'Archevêque de Séleucie a été choisi président du congrès, et Mgr Laflamme, curé de Notre-Dame de Québec en sera le vice-président. Un comité exécutif a été formé. Son président est Mgr Gariépy, Supérieur du Séminaire de Québec et Recteur de l'Université Laval, et le vice-président, M. le chanoine Perron. Le R. P. A. Pelletier, Supérieur des PP. du Sacrement, de Québec, a été élu secrétaire. Les autres membres de ce comité sont MM. les abbés Robert et Langlois, du Séminaire de Québec et J. Ferland, aumônier des Soeurs de la Charité.

Le futur congrès sera provincial, c'est-à-dire, y prendront part tous les diocèses suffragants de Québec. Il aura lieu probablement vers la mi-septembre 1923. A cette occasion sera inaugurée la belle église des RR. PP. du Très Saint Sacrement, chemin Ste-Foy.

LES DISPARUS

Nous apprenons avec regret la mort de madame Roy, 109, rue Bureau, aussi de M. Blanchet, 11, rue Hertel, cédée à l'hôpital Bourgeois, de M. Gagnon, décédé à l'hôpital Saint-Joseph et dont l'inhumation eut lieu ce matin, de madame Olivier Hamelin, décédée samedi soir, au No 27 de la rue Saint-Denis et dont les funérailles eurent lieu lundi matin. Aux familles nos sympathies.

A propos d'une chronique

Paul Bourget ---

Léon Daudet

Depuis quelque temps M. Ernest Schenck signe, dans les colonnes du "Devoir", des chroniques d'une fort belle allure. Les fervents lecteurs du "Nationaliste", dont M. Schenck était l'un des plus alertes collaborateurs, prisent grandement l'aubaine journalière et se gardent bien d'en perdre une ligne. La dernière série: "Ce que Montréal lit", est pleine d'aperçus intéressants et de renseignements inédits dont plusieurs feront leur profit en même temps que leur édification.

Cependant, je demanderai à M. Schenck la permission de relever ce que j'appellerai, tout doucement, deux inexactitudes, qui se sont glissées dans sa chronique de samedi dernier, le 28 octobre. M. Schenck y parle de Bourget en termes qui n'impliquent ni admiration ni déférence envers un des maîtres contemporains du roman.

Il fait la classification Bourget, Bordeaux, Ardel, Dely. Je tiens à avertir M. Schenck de son erreur, de sa grande erreur. Il serait regrettable qu'un de nos bons journalistes n'eût pas mieux entrevu tout ce qui sépare Bourget de ceux qu'il lui donne pour escorte.

Il fut à la mode, un temps, de dénigrer Paul Bourget. Léon Bloy voulut en faire un successeur de Georges Ohnet, mais Léon Bloy en perdit le feu de toutes ses pétarades, tout comme, d'ailleurs, il perdit tous les efforts mal dirigés de sa colérique existence. Je connais bien Léon Bloy, peut-être autant que notre "Turd" national dont vous vous rappelez sans doute, M. Schenck, les attaques contre Bourget; il est bien certain que Léon Bloy avait tort, et que Bourget est un solide écrivain. Vous ne prendrez certainement pas Barrès pour un crétin littéraire, et Barrès aime et admire Bourget.

Je vous assure que tout cela est bien passé, et que la critique impartiale et sérieuse reconnaît à Bourget de grandes et permanentes qualités. Je dis permanentes à dessein, car l'œuvre de Bourget contient en elle-même des principes de vitalité qui lui assurent la suprématie dans le temps. Maurras, Daudet, Coquelle, Du Bos, Valois vous diront la même chose avec infiniment plus d'autorité.

Je vous assure, M. Schenck, que, non seulement en bonne critique, mais tout simplement en bonne honnêteté, l'on ne peut mettre Bourget au rang de tous les Bordeaux et sous-Bordeaux dont les livres s'enlèvent comme des petits pains chauds. Faites comme les changeurs d'autrefois, ussez de la pierre de touche.

Vous parlez de Léon Daudet comme du dernier et du plus truculent des romantiques. Truculent, à merveille, et je vous approuve, mais romantique, et le dernier des romantiques! Holà! J'avoue n'y plus rien comprendre.

Léon Daudet date de beau-coup plus loin. Il est de plus loin que son père, et de plus loin que 1830. Léon Daudet se rattache à Rabelais d'abord et essentiellement. Il est son rejeton littéraire, malgré les siècles qui les séparent. En son saut fantastique de Rabelais à notre époque, Léon Daudet s'est arrêté un peu chez les conteurs de Provence; il a pris de leur soleil, de leurs gestes, de leur sang. Je ne prétends pas avoir dit, en cinq lignes, tout ce qu'est Léon Daudet; mais, s'il est une chose certaine, c'est qu'il n'a rien d'un romantique, et je me demande où M. Schenck trouve le romantisme dans sa vie et dans son œuvre.

Nous espérons que M. Schenck continuera dans le "Devoir" ses études et ses enquêtes si pleines d'intérêt, et qu'il nous pardonnera cette petite incursion, toute amicale, dans son domaine.

G. G.

Docteur Louis-Georges Godin

SPECIALISTE

POUR LES MALADIES DES YEUX, DES OREILLES, DU NEZ ET DE LA GORGE.

8A RUE HART

En face du "Bien Public"

HEURES DE BUREAU: Tous les jours
1 1/2 heure à 5
Lundi, Mercredi, Vendredi à 7.30 hres p. m.
Et sur rendez-vous.Téléphone Bell 919
Résidence 606Ne souffrez pas plus longtemps.
En 10 minutes grâce au procédé le plus sûr.**L'ACAIINE**Nous pouvons enlever les nerfs les plus vigoureux, faire le plombage et cela sans la plus petite douleur.
Nous sommes les seuls à employer ce traitement aux Trois-Rivières.**Massicotte & Massicotte**

Chirurgiens-Dentistes

Téléphone : Bureau 264
Résidence 1035 1, rue Des Forges
En haut de la Pharmacie Normand.

TELEPHONE BELL 396

TELEPHONE PRIVE 1028

L. T. LAFLAMME

SUCCESSEUR DE M. LAMY

HORLOGER ET BIJOUTIER

Notre assortiment de bijouterie est au complet. Attention spéciale aux réparations de tous genres.

N. B.—Nous recevons tous les midis, par fil spécial, l'heure de l'observatoire McGill de Montréal.

40 Rue DES FORGES,

Les Trois-Rivières.

Consultations :
de 2 à 4 et de 7 à 8 p. m.56, Avenue Laviolette,
Les Trois-Rivières**Dr C. A. BOUCHARD**

CHIRURGIE GENERALE

Maladies des femmes. Maladies des voies urinaires.
Consultations à domicile sur rendez-vous.**SATISFACTION**

Tous nos efforts tendent vers ce but: donner la plus grande satisfaction à notre clientèle.

Nous n'épargnons rien pour arriver à ce but et chaque jour nous améliorons si possible notre service déjà si efficace.

CYRILLE LABELLE & CIE.

Ferrermerie et quincaillerie

10, rue Des Forges, Les Trois-Rivières.

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque Molsons

Déposez à cette Banque d'Épargne, toutes les semaines, une partie de votre salaire.

Déposez là les rentes mensuelles de vos loyers.

Déposez aussi le produit de vos transactions.

Tous les membres de vos familles sont cordialement invités à venir ouvrir un compte d'Épargne avec cette puissante institution

UNE VISITE D'UN CHACUN EST ATTENDUE.

LA BANQUE MOLSONS

Capital et fonds de réserve...\$38,800,000 Son actif...\$60,000,000

Succursale aux Trois-Rivières

Benjamin Panneton, Gérant

151 Notre-Dame.

Tel. Bureau: 1505
Résidence: 837Heures de Bureau:
a. m. à 5 p. m. et 7 à 8 p. m.**Nouveaux Bureaux Dentaires**

Dr PAUL FRESCYNET, L. C. D.

Gradué à l'Université de Montréal.

Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester, N.-Y.

Extraction sans douleur. Méthode d'anesthésie conductive.

Spécialité: Travaux en Or et Porcelaine.

Coin des rues St-Maurice et Ste-Julie,
LES TROIS-RIVIERES.**CONSEIL DE VILLE**

Suite de la page 3

Saint-Maurice filtrée vous donnera un approvisionnement d'eau suffisant et potable. Si une usine de filtration manque par négligence, vous avez l'opération par le chlore qui vous protège contre ce danger en potentialité. —Dois-je comprendre, fait remarquer M. Robichon, pour mettre fin à la discussion, que tout le monde est d'accord que l'on prenne l'eau souterraine ou de surface, cette eau a besoin d'être filtrée?

Tout le monde semble répondre oui, sauf le docteur Bouchard qui fait une distinction entre la filtration et un autre procédé d'épuration de l'eau. A l'appui de son argument que l'eau filtrée n'est jamais pure, le Dr Bouchard avance des autorités européennes de savants bactériologistes qui disent que, même après la filtration, l'eau n'est jamais pure et contient encore des germes de nature à répandre une épidémie sérieuse dans une ville.

Les ingénieurs répondent que le chlore, qui est la deuxième opération de la filtration, détruit ces germes probables de maladies.

Toutes les eaux contiennent des germes, dit M. Lafrenière. Une eau parfaitement stérilisée est un produit de laboratoire seulement.

Le germe de la typhoïde disparaît par la colibacille. Le chlore vient détruire les quelques germes que le filtre a laissé passer. Dans les villes où il y a des filtres bien surveillés les statistiques démontrent que la mortalité a diminué grandement dans sa moyenne.

—L'eau souterraine et l'eau de surface traitées au chlore sont-elles équivalentes? demande M. le pro-maire.

Oui, répondent les ingénieurs. Alors, dit pour clore l'assemblée M. Robichon, la conclusion de cette réunion est que l'eau doit être filtrée. Mais quelle eau devra être filtrée? C'est ce qu'on devra décider à la prochaine assemblée de la Commission de l'Aqueduc. En terminant je tiens à remercier les ingénieurs qui ont bien voulu venir nous renseigner ainsi que les membres de cette commission et je demande à tous de continuer à la cité leur précieux concours afin que nous puissions en arriver aux résultats que nous désirons pour le plus grand bien de notre ville et de toute sa population. La réunion prend fin à 11.30.

CE QUI A PROVOQUÉ LA BAISSÉ DU FRANC CES JOURS DERNIERS

L'achat de dollars par les banques anglaises avec des francs français qu'ils avaient en leur possession est regardé par les financiers français comme la principale cause de la présente dépréciation du franc français. Les dollars ont été employés par l'Angleterre pour payer les intérêts dus sur leur dette de guerre aux États-Unis. Les banquiers et les conseillers financiers du gouvernement français ne paraissent pas affectés par la hausse du dollar et de la livre sterling.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

—Il est rarement possible de mettre le doigt sur les facteurs qui affectent le cours des changes, a déclaré l'un des directeurs de la Banque de France à la Presse Associée, cette fois-ci nous pouvons en déterminer la cause.

Les banques anglaises et le Trésor britannique, qui accumulent depuis longtemps du franc français, s'en sont servis, comme c'était leur droit, pour acheter les dollars dont ils avaient besoin, au lieu de se servir de livres sterling. Comme conséquence le paiement de fortes sommes d'intérêt aux États-Unis n'a eu aucun effet sur la livre. Au contraire, le cours anglais a profité de la dépréciation du franc. Les banques anglaises ayant disposé de leurs francs, ne peuvent pas répéter facilement cette opération. Il y a aussi d'autres facteurs qu'on regarde comme temporaires, comme de gros achats de laine et de coton aux États-Unis par les fabricants français.

DEBENTURES DES ECOLES ET DE LA VILLE

Nos édiles ont siégé en conseil et en Commission Scolaire, afin d'adopter deux résolutions priant la banque d'Hochelaga de payer les coupons d'intérêt sur les obligations émises tant par la Commission Scolaire que par la ville, comme on peut le juger par le texte qui suit ces deux résolutions:

Proposé par M. l'échevin Lamy.
Secondé par M. l'échevin Gélinas.
Que la Banque d'Hochelaga soit priée de payer les coupons d'intérêt sur les obligations émises par la Corporation de la Cité des Trois-Rivières, échéant le 1er novembre 1922, du montant de \$143,207.50, et que la banque conserve ces coupons avec tous les droits et privilèges qui sont attachés jusqu'au remboursement complet de cette somme. Et qu'en reconnaissance du paiement par la banque de ce montant, le Maire et le Trésorier soient autorisés à signer en sa faveur un billet à ordre, payable à un mois de date, portant intérêt au taux de 5 1/2 % l'an, ainsi que ses renouvellements; ce billet ne devant en aucune façon modifier, restreindre et nuire aux droits que la banque pourra avoir en sa qualité de porteur de coupons.Adopté.
Proposé par le Commissaire Gélinas.
Que la Banque d'Hochelaga soit priée de payer une ou des débentures au montant de \$320,000 et les coupons d'intérêt sur les obligations émises par les Commissaires d'Écoles pour la Cité des Trois-Rivières, échéant le 1er novembre 1922, formant un montant total de \$36,030.00, et que la banque conserve des débentures et coupons avec tous les droits et privilèges qui y sont attachés, jusqu'au remboursement complet de cette somme. Et qu'en reconnaissance du paiement par la banque de ce montant, le président et le trésorier soient autorisés à signer en sa faveur un billet à ordre, payable à un mois de date, portant intérêt au taux de 5 1/2 % l'an, ainsi que ses renouvellements; ce billet ne devant en aucune façon modifier, restreindre et nuire aux droits que la banque pourra avoir en sa qualité de porteur de coupons.Adopté.
M. J.-A. PROULX.
M. Thériault fut suivi par M. J.-A. Proulx, de Montmagny.

—Bien que je ne sois pas habitué à faire des discours, dit M. Proulx, j'ai l'habitude de penser. Je crois que tous les cultivateurs qui m'écoutent sont dans le même cas. Présentement, nous pensons que la situation du cultivateur n'est pas ce qu'elle devait être et que cela vient de ce que nous sommes tous divisés les uns contre les autres. Les médecins ont un tarif, les notaires ont un tarif, toutes les autres classes en effet, se protègent, tandis que nous cultivateurs nous travaillons chacun de notre côté sans nous préoccuper de ce que fait notre voisin.

Je sais que vous serez tous d'accord avec moi quand je dirai qu'il est grand temps que nous nous unissions. Nous devons nous unir en dehors de la politique, c'est-à-dire pour protéger et défendre nos intérêts d'abord. Si les gouvernements ne se rendent pas à nos demandes, en d'autres termes, s'ils nous forcent à prendre des mesures extraordinaires pour obtenir ce que nous demandons en justice, alors nous verrons ce qu'il y aura à faire.

M. ARTHUR MORENCY.
M. Arthur Morency fut alors appelé à adresser la parole. Il fit d'abord remarquer à l'auditoire qu'il avait été pendant 18 ans employé des tramways de Montréal. Au début, les employés ne gagnaient que \$0.14 de l'heure, ce qui était insuffisant pour maintenir leur famille. Ils associèrent et finirent par obtenir des salaires plus rémunérateurs et plus justes.

Si nous, cultivateurs de cette province, nous nous unissons, nous verrons, nous nous unissons, la même transformation s'opère chez nos gouvernants. Dans notre état de division actuelle, nous n'avons aucun poids auprès d'eux, mais nous, en une forte association nous deviendrons, j'oserai dire, tout puissants.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M. Arthur Morency.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

S'UNIR COMME FONT D'AUTRES PROFESSIONS

(Suite de la page 1)

précaire que la nôtre. Ces gens ont amélioré leur condition par l'association agricole, par la coopération, par l'établissement de crédit agricole. Cela leur a cependant demandé beaucoup d'étude et de temps et c'est parce qu'ils ont été persévérants et tenaces qu'ils peuvent aujourd'hui se féliciter des résultats qu'ils ont obtenus et oublier les efforts et les dépenses qu'ils ont dû faire pour obtenir ces résultats.

L'orateur suggéra en terminant un moyen de faire de bonnes économies: c'est de se renseigner sur les prix des marchés en s'abonnant à un bon journal indépendant.

M. J.-A. PROULX.
M. Thériault fut suivi par M. J.-A. Proulx, de Montmagny.

—Bien que je ne sois pas habitué à faire des discours, dit M. Proulx, j'ai l'habitude de penser. Je crois que tous les cultivateurs qui m'écoutent sont dans le même cas. Présentement, nous pensons que la situation du cultivateur n'est pas ce qu'elle devait être et que cela vient de ce que nous sommes tous divisés les uns contre les autres. Les médecins ont un tarif, les notaires ont un tarif, toutes les autres classes en effet, se protègent, tandis que nous cultivateurs nous travaillons chacun de notre côté sans nous préoccuper de ce que fait notre voisin.

Je sais que vous serez tous d'accord avec moi quand je dirai qu'il est grand temps que nous nous unissions. Nous devons nous unir en dehors de la politique, c'est-à-dire pour protéger et défendre nos intérêts d'abord. Si les gouvernements ne se rendent pas à nos demandes, en d'autres termes, s'ils nous forcent à prendre des mesures extraordinaires pour obtenir ce que nous demandons en justice, alors nous verrons ce qu'il y aura à faire.

M. ARTHUR MORENCY.
M. Arthur Morency fut alors appelé à adresser la parole. Il fit d'abord remarquer à l'auditoire qu'il avait été pendant 18 ans employé des tramways de Montréal. Au début, les employés ne gagnaient que \$0.14 de l'heure, ce qui était insuffisant pour maintenir leur famille. Ils associèrent et finirent par obtenir des salaires plus rémunérateurs et plus justes.

Si nous, cultivateurs de cette province, nous nous unissons, nous verrons, nous nous unissons, la même transformation s'opère chez nos gouvernants. Dans notre état de division actuelle, nous n'avons aucun poids auprès d'eux, mais nous, en une forte association nous deviendrons, j'oserai dire, tout puissants.

M. J.-N. PONTON.
M. Ponton invita d'abord ses auditeurs à suivre d'abord ce qu'il est possible de faire, afin de pouvoir se rendre compte, à la lecture des rapports que publieront les journaux, de la situation de la province agricole, de la malheureuse situation manifeste en dénuant son argumentation et en lui attribuant des paroles qu'il n'a jamais prononcées. Notre cause, dit-il, est trop belle pour que ceux qui la défendent consentent à s'abaisser à la politique vulgaire des partis.

Si vous faites un succès de votre association, vous serez, dit-il, en mesure de rendre à la province ce qu'elle vous a donné. Si vous êtes un succès, il faudra vous frapper la poitrine parce que ce sera votre faute à vous. L'organisme central, dit-il, est créé à l'assemblée annuelle qui est composée de tous les présidents de toutes les organisations locales qui seules peuvent voter à cette assemblée. Il n'est pas de votes qu'il y a de membres dans leur association. Tous les membres, dit-il, peuvent assister à cette assemblée et prendre part à la discussion, mais seuls les présidents des succursales y ont droit de vote. Les officiers supérieurs n'ont pas droit de vote à cette assemblée. Le choix des officiers ainsi que l'élaboration du programme est donc la réflexion de l'opinion de l'association qui ne peut, comme on le comprend, jamais tomber dans la direction d'un individu.

Après le discours de M. Ponton, les principaux cultivateurs de la paroisse organisèrent une succursale des Fermiers-unis et choisirent comme président M. Diogène Laberge; comme vice-président, M. Joseph Proulx; comme directeurs, MM. Joseph Gaumont, Eugène Bernatchez, Napoléon Poirier, J.-H. Minville et Joseph Proteau, et comme secrétaire, M.

Messieurs Surveyer et Lafrenière sont venus rencontrer vendredi Echevins, Ingénieurs et Médecins

Il résulte de cette dernière conférence que, quelque système d'aqueduc que l'on ait, la filtration de l'eau est une nécessité.

CONTINUERA-T-ON DE PRENDRE L'EAU SOUTERRAINE?

Messieurs Surveyer et Lafrenière ont conclu en faveur de l'eau du Saint-Maurice filtrée et chlorée.

L'ON DECIDERA BIENTOT FINALEMENT

Le Conseil a taillé énormément de besogne hier soir et il a séjourné à tout comme Conseil, puis comme commission scolaire, en troisième lieu comme comité d'études et enfin comme membres de la Commission de l'Aqueduc.

Celle-ci a écouté le rapport de MM. les ingénieurs Surveyer et Lafrenière, préconisant la filtration de l'eau du Saint-Maurice comme moyen d'amélioration du système actuel d'approvisionnement d'eau de la ville.

La Commission siégeait pour la troisième fois, hier soir, sous la présidence de M. le pro-maire G.-H. Robichon et en présence de MM. les échevins Dubé, Lamy, Gélinas et Lampron. Tous les autres membres de la commission étaient présents. Parmi les citoyens de la ville on remarquait MM. Frank Ritchie et Robert Grant, représentant les industries, les docteurs Desjardins et Bouchard, représentant la Faculté Médicale, M. Godin, professeur technique, M. l'ingénieur Morrisette, du Cap de la Madeleine, M. Walter Langston, de la Canada Iron Foundries, M. l'ingénieur Gélinas, de la cité.

De la question longue qui a duré deux heures et demie environ et qui fut érudite, résumée par M. le pro-maire Robichon, il résulte ceci: quelle que soit notre source d'approvisionnement d'eau, que cette eau soit souterraine ou de surface, elle a besoin d'être filtrée. C'est la conclusion qui sort de tout le débat. Il s'agit maintenant de savoir quelle eau l'on devra filtrer. Sera-ce celle du Saint-Maurice ou celle des points? Cela fera l'objet d'une assemblée subséquente.

Voici le résumé de la conférence: "Que la Commission de l'Aqueduc dise à sa prochaine réunion qu'elle est le système d'approvisionnement d'eau qu'elle préconise et veut adopter ou qu'elle dise si elle veut encore prolonger l'étude du système des puits."

M. Robichon a ouvert la réunion de la Commission de l'Aqueduc en remerciant d'abord les membres de l'attention qu'ils portaient à la question en venant chaque fois à chaque séance, dont la première fut donnée le 27 septembre, la deuxième le 10 octobre, alors qu'il fut décidé de demander à MM. Surveyer et Lafrenière de venir à la Commission pour leur donner avis de savoir quels seraient les moyens à prendre pour obtenir les meilleurs résultats avec l'aqueduc municipal. Il demanda donc à M. Surveyer d'expliquer son point de vue.

Ce dernier résumé toute la question en ces quelques mots: "Après études approfondies, dit-il, nous mettons de côté le projet d'approvisionnement d'eau par le fleuve St-Laurent. Il reste le système des puits et celui de la filtration de l'eau du Saint-Maurice. Nous sommes venus à la conclusion, dit-il, que les puits étaient inutiles à cause du fer qu'ils contenaient à moins d'une filtration complète. Notre opinion est que la prise de l'eau dans le Saint-Maurice est la meilleure condition d'installer une usine de filtration au coût approximatif de \$220,000 pour l'installation, et de \$44,000 par année environ pour l'exploitation. Voilà en résumé notre point de vue."

M. Lafrenière explique alors comment se ferait la filtration. "D'après le rapport de Lee, dit-il, les nappes d'eau souterraines ne sont pas sulfureuses pour alimenter la ville et elles ne répondent aux exigences des écrivains. Il y a un autre moyen, dit-il, d'augmenter le volume d'eau pour quelques années encore, mais à condition de filtrer l'eau qui sort des puits, filtration qui est absolument nécessaire. Une fois la filtration faite, on traite l'eau par le chlore pour faire disparaître les quelques germes qui auraient pu passer à travers le filtre, afin d'éliminer tous les microbes qui pourraient reproduire la typhoïde, le choléra et les maladies intestinales. La chloration ainsi faite a déjà produit de bons résultats dans les villes où se pratique la filtration, comme à Montréal. Il donne comme exemple le système adopté à l'Asile Saint-Jean-de-Dieu où la moyenne de la mortalité par la fièvre typhoïde a grandement baissé, de même dans la métropole. Il y a actuellement 800,000 habitants de la province de Québec qui boivent de l'eau filtrée. Chez cette population la moyenne de la mortalité par la typhoïde a grandement diminué."

Le danger de négligence de la filtration est ensuite plûtôt en puissance que réel. D'ailleurs ce danger est éliminé par le chlore avec lequel on traite en second lieu l'eau pour usage domestique de la population. La valeur de ce système de filtration de l'eau est encore mise en valeur par le fait que 25,000,000 d'habitants des Etats-Unis s'en servent."

De quelle manière s'enlève le fer dans l'eau? "Par l'aération et la filtration; mais plus par ce dernier moyen. Autrement on continuerait d'avoir ici ce que l'on appelle la "red water plague", la peste de l'eau rouge dont se plaignent actuellement les citoyens de Drummondville qui ont aussi un approvisionnement d'eau souterraine au moyen de puits. La peste de la bactérie de fer est très

difficile à combattre. Une fois qu'on l'a, on ne peut plus s'en débarrasser. Le crétinisme grandit et se propage avec une rapidité étonnante. Cela a été constaté à Edmonton, dans l'Ouest."

Le fait ensuite de multiplier les puits n'augmente pas la quantité de l'eau et l'influence d'une poutre sur l'autre, si elles sont trop proches, ne donne pas plus de volume.

De plus ça ne dépend pas des pompes si la ville n'a pas plus d'eau. Celles-ci donnent leur plein rendement."

Le docteur Bouchard demande alors à M. Lafrenière: "Est-ce qu'après les recherches faites vous pouvez affirmer qu'il est impossible de trouver ici une eau souterraine suffisante?"

—Oui, répond M. Lafrenière, à moins que vous mettiez les points plus près de la rivière Saint-Maurice. Il y a 60 puits de l'eau de la rivière qui s'infiltrent dans le sol où l'eau court comme sur la surface d'une rivière."

—Quelles seraient les recherches nécessaires pour trouver encore plus d'eau souterraine?"

—Les forages répond l'ingénieur Lafrenière, mais on en a faits en quantité.

—Est-ce que ces recherches sont de longue durée pour trouver ou placer les puits, demande encore le docteur Bouchard.

—Oui, elles durent des semaines et des semaines.

—Quel serait le coût pour trouver de l'eau souterraine dans une nouvelle région?"

—De \$99,000 à \$100,000 répond M. Surveyer.

—Ce chiffre effraye et l'on passe.

—M. Gélinas se lève et explique que, en fin de compte, nos puits sont sales et qu'il faut des hommes pour les nettoyer souvent, ce qui coûte excessivement cher. Cela ne règle pas la question de l'aqueduc, dit-il. Elle la complique."

Au nom de M. Grant, le docteur Bouchard avait ensuite une suggestion: l'adoption des deux systèmes, celui des puits pour usage domestique et celui de la filtration du St-Maurice pour usage industriel et en cas d'incendie.

M. Surveyer répond que cela serait trop coûteux, parce qu'il faudrait deux installations, alors que le dernier système serait aussi bon.

Quant à la suggestion de M. Grant pour la distribution de l'eau, les ingénieurs répondent qu'ils ont étudié la prise d'eau et non sa distribution par la ville.

M. Grant rappelle qu'il y a 17 ans des ingénieurs l'un de Londres, l'autre de Boston étaient venus à la conclusion que si l'on prenait la prise d'eau au Cap à la Corneille on aurait un volume d'eau considérable.

M. Lafrenière répond que les eaux souterraines où qu'elles se trouvent donnent toujours une incertitude du volume requis pour les besoins d'une ville. Etant donné, dit-il, que votre eau contient du fer, pourquoi courir l'autre risque de n'avoir pas assez d'eau et vous contraindre à faire d'autres dépenses au bout de quelques années?

Ces dépenses, dit M. Surveyer, seraient plus fortes que l'intérêt que vous paieriez sur le coût de l'installation d'une usine de filtration sur le Saint-Maurice. Au point de vue financier ce serait plus avantageux et au point de vue santé il est prouvé que la filtration donne une eau aussi potable que les eaux souterraines prises par les puits.

Mais le docteur Bouchard tient absolument à la prise d'eau souterraine et insiste qu'avant de parler de filtration on s'assure de la quantité d'eau qu'on pourrait trouver. Car il est d'avis qu'au point de vue hygiène l'eau souterraine offre toutes les garanties d'une eau pure. Il demande donc d'étudier à fond le système des puits afin de s'embarquer dans un autre projet.

Mais alors pourquoi la convocation de cette Commission, demande M. Langston si vous ne voulez pas changer de système?"

Mais c'est parce que l'eau n'est pas assez abondante et qu'elle contient du fer.

—Alors, il faudra la filtrer! rétorque M. Langston.

—Probablement, acquiesce le Dr Bouchard.

M. Frank Ritchie fait alors la proposition dont nous avons parlé ci-dessus, afin de mettre fin à la discussion.

Cependant le Dr Bouchard tient absolument à ce que les ingénieurs fassent des forages pour savoir si l'eau souterraine est suffisante et bonne ou mauvaise.

Mais les informations que nous avons déjà sont suffisantes pour nous prononcer, répond M. Ritchie. A la prochaine assemblée, il me semble que nous pourrions nous prononcer sur le système à adopter.

D'ailleurs, dit M. Gélinas, après ces forages, comme on en a déjà faits, on en viendra à la même conclusion: que l'eau souterraine n'est pas suffisante. Ces forages entraîneraient encore des dépenses inutiles.

Personne ne pourra vous garantir quel volume d'eau vous aurez avec les puits, fait remarquer M. Surveyer au Dr Bouchard.

Je puis vous affirmer que l'eau du

BENEDICTION D'UNE NOUVELLE EGLISE A ST-LEONARD D'ASTON

S. G. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, a béni le nouveau temple de St-Léonard d'Aston. Cérémonies remarquables auxquelles prennent part un nombreux clergé et une foule de fidèles.

St-Léonard d'Aston, 30.—Les fêtes qui ont accompagné la bénédiction de la nouvelle église s'inscrivent en lettres d'or dans les archives de la paroisse de St-Léonard. Sa Grandeur Mgr l'évêque de Nicolet a présidé les cérémonies. Jeudi matin, à 9 heures, Mgr Brunault, précédé des soixante-quinze enfants de chœur et d'un nombreux cortège de prêtres, a fait son entrée solennelle dans le nouveau temple après avoir traversé une foule innombrable de fidèles. Il a célébré une grand-messe pontificale, assisté par M. l'abbé Joseph Bourgeois, supérieur du Séminaire de Nicolet, comme archiprêtre; de M. l'abbé Edmond Grenier, curé de St-Germain de Grandin, comme vicaire forain, comme diacre d'honneur; de M. l'abbé Omer Manseau, curé de St-Cyrille de Wendover, et vicaire forain, comme sous-diacre d'honneur.

M. l'abbé Roméo Brassard, curé de St-Léonard, l'âme de toutes ces fêtes et la cheville ouvrière des travaux d'érection de l'église, a, au nom de ses ouailles offert à Sa Grandeur leurs hommages et leurs remerciements. M. l'abbé E. Laugière, professeur au Séminaire de Nicolet et natif de St-Léonard, a prononcé le sermon de circonstance. Il a montré l'église comme gardienne de la Foi, foyer de la charité et source de notre espérance. Après l'office divin Mgr Brunault, en une courte allocution a félicité M. le curé Brassard de son œuvre magnifique, remercié les paroissiens de leur bel esprit d'harmonie et de générosité et déclaré que le nouveau temple figurait au nombre des plus belles églises du pays.

La messe "Bordelaise" a été interprétée avec un grand succès par la nouvelle chorale de la paroisse, dont M. l'abbé Ernest Leclaire, du Séminaire, M. Napoléon Doucet, M. Napoléon Fleury, Mme J. A. Béchemin, de Montréal, Mlle Lucie Leduc et M. Camille Dupuy, ont été les principaux chanteurs et solistes. M. J. Paradis, organiste de la cathédrale des Trois-Rivières, dirigeait les orgues.

Le banquet offert aux hôtes de St-Léonard, a été donné ensuite au couvent des Religieuses de l'Assomption. Y ont porté la parole M. le curé Brassard, Mgr P. Brassard, curé de Wotton et cousin du curé de St-Léonard, M. Ed. Grenier et M. Bourgeois, M. Arthur Trahan, député de Nicolet aux Communes, puis S. G. Mgr Brunault.

Le soir l'inauguration des nouvelles orgues a donné lieu à un concert sacré dans l'église toute étincelante de lumières. M. Paradis a interprété un magnifique répertoire de musique religieuse. En outre ont chanté M. l'abbé Ernest Leclaire et MM. James-Lancien, Charpentier, de Montréal; G.-J. Landry, des Trois-Rivières.

M. Louis Caron, maire de Nicolet, est l'architecte du nouveau temple de St-Léonard d'Aston et M. Michel Chouinard, de Montréal, l'entrepreneur du toit. L'église a 166 pieds en longueur, 72 pieds de largeur et 52 pieds en hauteur. Le toit est couvert en bardeaux d'amiante, la corniche et les fleches en tôle galvanisée. La Cie Phoenix Bridge a eu le contrat de la structure en fer. L'installation électrique est superbe. Les orgues, don de feu M. l'abbé Basile Prince qui a précédé le curé actuel à la desserte de St-Léonard, sortent des ateliers Casavant, de St-Hyacinthe.

Les syndics qui ont secondé M. le curé Brassard dans l'érection de la nouvelle église sont MM. Ambroise Ouellette, Henri Leblanc, J. Durocher, Wilfrid Martin et François Lauzière.

Parmi les prêtres présents aux fêtes d'inauguration, nommons Mgr P. H. Brassard, Wotton; J. C. Lafond, Ste-Brigide; C. E. Provancher, Drummondville; C. Manseau, St-Cyrille; J. Bourgeois, Séminaire de Nicolet; E. Leclaire, Séminaire de Nicolet; E. Lemaire, Z. Garand, Ste-Brigide; L. Morin, Nicolet; E. Demers, A. Pailon, Séminaire de Nicolet; P. Biron, Ste-Perpétue; P. O. Binette, St-Norbert; J. H. Martin, St-Léonard; G. Dubé, Princeville; A. Papillon, Princeville; J. E. Proulx, Séminaire de Nicolet; A. Gaudet, Ste-Eulalie; C. Longval, Ste-Eulalie; A. Champoux; C. Masse, St-Lucien.

LA NOUVELLE CONSTITUTION DE L'IRLANDE

Elle a été adoptée par le Dail Eireann telle que soumise.

CE QU'ELLE COMPORTE

Dublin, 26.—La nouvelle constitution irlandaise a été adoptée en troisième lecture par le Dail Eireann, hier. On a échangé force félicitations en cette occasion. Le député John Milroy a décrit le document comme le plus grand triomphe de l'Irlande depuis la bataille de Kinsale. Il ajouta qu'il espérait bientôt voir le nord et le sud réunis sous le nouveau régime.

La nouvelle constitution fait de l'Etat libre d'Irlande l'un des dominions de l'empire britannique. Elle reconnaît la liberté de conscience et de religion, proclame le droit de tous à l'éducation primaire et gratuite, accorde le suffrage universel, etc.

La Législature sera connue sous le nom de Parlement de l'Etat Libre irlandais, consistant en un roi, d'une chambre des députés et un Sénat.

Le serment d'allégeance à la couronne anglaise se lit comme suit: "Je jure solennellement foi et allégeance à la constitution de l'Etat Libre irlandais tel qu'établi par la loi et que je serai fidèle à Sa Majesté le roi Georges V et à ses héritiers et successeurs par la loi et en vertu de la commune citoyenneté de l'Irlande et de la Grande-Bretagne et de son adhésion au groupe de nations formant le commonwealth britannique nations." Ce serment sera prêté par tous les membres du parlement avant de prendre leur siège.

Le nombre des membres de la chambre sera fixé de temps en temps par le parlement mais ne dépassera jamais moins d'un député par 20 ou 30,000 électeurs. Les représentants seront élus par la représentation proportionnelle. Chaque université aura droit à quatre représentants à la chambre.

Le Sénat sera composé de citoyens qui ont rendu service et fait honneur à la nation, ou qui par leurs qualifications spéciales représentent des aspects importants de la vie de la nation.

Le nombre des sénateurs sera de cinquante-six. Ils devront avoir 35 ans. Leur terme d'office sera de douze ans. Les élections au Sénat auront lieu par rotation tous les trois ans.

La chambre aura toute autorité législative sur les bills de subsides, à l'exclusion du Sénat, mais il ne pourra être accordé de crédit sans recommandation au moyen d'un message du représentant de la Couronne.

Pour refuser l'assentiment à un bill, la Couronne devra suivre l'usage pour le Dominion du Canada. Les bills seront sans vigueur si l'assentiment royal ne leur est donné dans l'intervalle d'une année.

Sauf le cas d'invasion, l'Etat Libre ne sera pas entrainé à la participation active à une guerre sans l'assentiment du parlement.

NOS FELICITATIONS

Il nous fait plaisir d'apprendre que M. le Docteur A. Achpise, 22, des Forges, vient d'acquiescer le droit d'exercer sa profession dans tout le Dominion. Ce jeune médecin, déjà avantageusement connu dans notre Cité, annonce ainsi à ses nombreux amis une nouvelle qui les réjouira particulièrement.

EN PROMENADE

Monsieur et madame Charles Martin, de Saint-Maurice, sont en promenade chez leur fils, monsieur Tancred Martin, de la rue Saint-Roch. Dimanche soir, il y eut en leur honneur une soirée intime chez monsieur Lucien Pagé, rue Champlain. L'on s'y amusa beaucoup. Il y eut chant, musique et un très bel entrain. Etaient présents monsieur et madame Rosaire Thibodeau, monsieur Oliva Bourque, Mlle Eva Pagé, monsieur Aimé Bourque, monsieur et madame Adolphe Lepage et plusieurs autres.

OU EST-IL?

Qui n'a pas entendu parler des fameuses rentes des Prévoyants du Canada?

O. Lamothe

ancien élève de piano à la Scola Cantorum, à Paris, et en même temps élève d'harmonie de Maître Decaux, organiste au Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris, donne avis au public qu'il vient d'ouvrir son studio au No. 14, rue Saint-Louis, à Trois-Rivières.

Téléphone: No. 1010.

LES PREMIERES FORGES SAINT-MAURICE

Le 10 juin 1868, le gouverneur de la Nouvelle-France donnait à Maurice Poulin, sieur de la Fontaine procureur du roi aux Trois-Rivières, permission de faire travailler sur une terre avec promesse de lui en fournir un titre de concession. C'est l'emplacement de ce que l'on nomma plus tard les Vieilles Forges. Le titre définitif fut signé en faveur de Jeanne Jallat, veuve de Maurice Poulin, le 4 août 1876.

Le défrichement de ces terres avait permis de relever l'existence de minerais de fer très riches et très abondants, et le sieur Poulin avait retiré l'attention de l'intendant Talon sur ce point dès 1870. C'est Talon qui fit venir au Canada l'ingénieur de la Potardière afin d'examiner les gisements de fer de Saint-Maurice. Le départ de l'intendant retardait cependant l'exploitation en question.

En 1879, le petit-fils de Maurice Poulin, sieur François Poulin de Francheville, propriétaire de sa seigneurie de Saint-Maurice, demandait au roi la permission de faire fouiller et approfondir les mines de fer de sa seigneurie, à ses frais et dépens. L'année suivante, le roi lui accordait le privilège demandé pour l'espace de vingt ans. Mais le sieur de Francheville mourut avant même d'avoir commencé les travaux d'exploitation et sa veuve remit au roi le privilège accordé à son mari.

Le 3 avril 1877, le Conseil d'Etat permettait aux sieurs Olivier de Vezain, Guinet, Tascheau, Simonet et Gamelin de faire l'ouverture des mines de fer de Saint-Maurice. Le privilège devait durer vingt ans, à partir du jour où le feu serait allumé dans le fourneau. Le 12 octobre 1877, l'intendant Hocquart avait le plaisir d'annoncer au ministre que le nouvel établissement des forges de fer était dans sa perfection, que le fourneau serait allumé le 15 du même mois et que les harnais de la forge seraient bientôt prêts à faire du fer.

Cette entreprise qui s'annonçait si bien ne fut pas un succès et le roi, pour la sauver de la ruine, la prit à ses charges.

Le professeur Balm qui visita les Forges en 1748 nous donne des détails fort intéressants sur cette exploitation. Franchet, qui les visita en 1752, en parle également. Tous deux s'accordent à déclarer que cette industrie faisait vivre les ouvriers mais donnait un déficit au roi.

Aux Forges Saint-Maurice, on faisait des canons, des mortiers de différents calibres, des poêles, des marmites, le fer en barres, etc., etc.

Lorsque le pays passa à l'Angleterre le gouvernement continua à exploiter les Forges Saint-Maurice. Christophe Pelissier et Pierre de Sales Laterrrière furent tour à tour directeurs des Forges. Dans ses fameuses Mémoires, Laterrrière nous donne une description très détaillée des Forges Saint-Maurice. Il nous apprend qu'on y employait de 400 à 800 personnes. On avait bâti plus de 130 maisons pour loger ces ouvriers.

Les usines de Saint-Maurice continuèrent de fonctionner de temps à autre jusqu'en 1883. L'épuisement graduel du minerai en enlevant la matière première amena fatalement l'abandon des hauts fournaux. De nos jours, le village des Vieilles-Forges, autrefois si prospère, a perdu beaucoup de son importance.

Cependant il pourrait fort bien retrouver son ancienne activité car des travaux sont commencés sous la direction de la Shawinigan Power pour l'installation d'une "Gabelle" d'une usine d'énergie électrique.

LE CHEF DES FASCISTES GOUVERNERA SON PAYS

Sa Majesté Victor-Emmanuel a prié le Dr Benito Mussolini de former le nouveau ministère. — Un ami du poète-soldat d'Annunzio.

EFFERVESCENCE POPULAIRE

Rome, 30.—De graves bagarres se sont produites hier soir. Des groupes de Fascistes sont passés dans un quartier ouvrier où les extrémistes dominent et ils ont été attaqués par les communistes qui ont lancé des pierres et tiré des coups de feu. Les Fascistes ont riposté et une personne a été tuée et un Fasciste a été blessé. Les Fascistes étaient inférieurs numériquement et les communistes ont fait deux prisonniers. Les nationalistes ont reçu des renforts et la zone où le combat s'est déroulé a été occupée par un très grand nombre de soldats.

Jusqu'à la discipline a été bien respectée par les Fascistes qui imposent leur volonté sans compromettre la paix publique. Les Fascistes étaient prêts aujourd'hui à s'emparer du pouvoir sous la direction de leur chef, le Dr Benito Mussolini.

ACTE DE VIOLENCE

Londres, 30.—Une dépêche de l'agence Stefani annonce que les bureaux du "Secolo", journal de Milan, ont été envahis et saccagés par une centaine de nationalistes. Les machines ont été détruites. D'autres dépêches ont annoncé que les Fascistes avaient occupé les bureaux de plusieurs journaux de Rome, entre autres ceux des organes socialistes "Il Paese" et "Zione". Les journaux de Londres font aujourd'hui des commentaires sur la situation créée par le triomphe des Fascistes. Les organes qui approuvent le dessein et les actes des Fascistes disent que la victoire de Mussolini est un coup porté en faveur de liberté, coup qui prouve qu'une nation peut se protéger elle-même contre ses ennemis de l'intérieur.

CHAOS A CRAINDRE

D'autres journaux pensent que le succès des Fascistes a fait naître un danger qui pourrait bien donner lieu à une situation chaotique, en Italie. Comme les Fascistes se déclarent les ennemis du bolchevisme, leur campagne a depuis longtemps été approuvée par une partie de l'opinion publique, en Angleterre où le progrès de l'organisation des nationalistes italiens a été suivi avec un intérêt grandissant. Donc, les journaux ne laissent pas passer l'occasion d'exprimer leur pensée au sujet du triomphe des Fascistes.

Le "Times" se demande si les éléments très sains du nationalisme ou si les éléments dangereux imposeront leurs volontés. Il est porté à croire que la proclamation des Fascistes, proclamation qui a été publiée hier n'est pas rassurante. Le "Times" parle ainsi: "La proclamation nationaliste est maladroite et vague. Ce n'est pas par des phrases sonores et creuses que les problèmes de l'Italie peuvent être résolus. Le "Times" ajoute: "Ce n'est qu'un état malade qui peut permettre à une association telle que celle des Fascistes, de se développer jusqu'au point de dominer les autorités."

LE TRIOMPHE FASCISTE

Rome, 30.—Après le refus d'Antonio Salandra de former un cabinet, le roi a confié la tâche à Mussolini, chef des Fascistes. Il était attendu à Rome hier soir, et s'il se rend à l'invitation du roi, on croit que ce sera la fin de l'action des Fascistes. Leur entrée à Rome sera la preuve de leur victoire. Les nouvelles officielles ont démenti certaines rumeurs au sujet de l'assassinat du roi Victor-Emmanuel. Les rapports ajoutent, qu'à l'exception d'incidents isolés, le pays est très calme. Sauf quelques-uns, la grande majorité des politiciens déclarent que Mussolini est le maître de la situation et qu'il doit prendre les rênes du gouvernement afin de remplir le programme pour lequel les Fascistes ont tant combattu. Dès qu'il reçut l'offre du roi de former un cabinet, Mussolini se rendit au lac Garda, pour consulter le poète-soldat d'Annunzio sur la formation du ministère. On croit qu'ils en sont venus à une entente complète. Cette invitation à Mussolini a provoqué un grand revirement et tous les ordres militaires contre les Fascistes ont été révoqués.

LE NOUVEAU CABINET

Paris, 30.—Une dépêche de Milan au "Matin" annonce que Mussolini a accepté la tâche de former un cabinet. Il aura la présidence et le ministère de l'Intérieur; le député Acerbo prendra le portefeuille des Affaires Étrangères, le général Diaz celui de la Guerre, et l'amiral Thaia celui de la Marine. Trois portefeuilles sont réservés pour les catholiques et trois pour les libéraux. Au moment où fut reçue cette dépêche, le roi n'avait pas encore fait son invitation, mais Mussolini était sur le point de la recevoir et se préparait à quitter la ville. Une dépêche de Rome au même journal dit que les Fascistes et les nationalistes ont paré ensemble dans les rues, ont arrêté la publication du journal "Peese", dont ils ont lancé tous les documents par les fenêtres; ils ont aussi saccagé les bureaux des journaux "Monocolo", "Epoca" et "Azione". Les Nationalistes ne commettent aucune violence sur les personnes. Lorsque les gardes royaux ont voulu les disperser, ils les ont acclamés au lieu de récrier. Selon une dépêche de Milan, Mussolini était à la tête de ses troupes lorsque le coup est arrivé. Il était nu-tête, fusil en main et au sommet des barricades pendant le siège. Le service téléphonique entre la France et l'Italie a été interrompu depuis samedi par ordre du gouvernement.

IMMENSE PROJET

Détroit, 26.—Henry Ford se propose d'établir 400 postes radiotéléphoniques aux Etats-Unis pour communiquer avec la population sans avoir recours aux journaux. Il en profiterait dans un but commercial et politique.

LIS-TU LES CONDITIONS DU CONCOURS DU BIEN PUBLIC?



---J'en entends parler partout de ce temps-ci et vraiment cela m'intéresse, car je fatigue à la seule pensée de tes longues journées de lavage.

---Et moi, donc!

---Si tu veux, nous allons essayer de gagner l'"Eden" que fait tirer le Bien Public.

---Pour \$2.00, ou un abonnement d'une année, j'aurai 12 coupons et avec ça que je suis chanceuse!

---Tiens, on la mettra à côté du poêle.

Chronique Historique

XXX

NOUS SOMMES VÉRITABLEMENT DES DESCENDANTS DE NORMANDS—ÉVÉNEMENTS QUI ONT FAVORISÉ LA COLONISATION DU PAYS—LES RELIGIEUX—LES PRÉMIERS PRÊTRES RÉGULIERS—CARACTÈRE DES NORMANDS—UN INTÉRIEUR NORMAND—DIALECTE NORMAND—D'ORIGINE TUDESQUE—LES MALLES—POSTE—TYPE DE LA RACE NORMANDE—L'ÉGLISE DE FRANCE À L'ÉPOQUE DE LA COLONISATION DU CANADA.

III

CHERBOURG

A quelques lieux de la pointe de la Hague, qui termine la péninsule du Cotentin, au fond d'une petite baie qui s'ouvre en face d'Albion, repose, au pied de la colline du Roule, la ville de Cherbourg. (On compte un bon nombre d'habitants de Cherbourg, parmi les nouveaux colons du Canada)—Cherbourg, l'un des grands ports militaires de la France, place forte de premier ordre, et dont toutes les approches sont défendues par des redoutes. C'est là que naquit Nicolet, du mariage de Thomas Nicolet, messager ordinaire de Cherbourg à Paris, et de Marguerite Delamar.

A cette époque de la fondation de la colonie canadienne, Cherbourg continue l'auteur, était loin d'avoir l'importance qu'il a aujourd'hui. (Les travaux de la rade artificielle de Cherbourg furent commencés par Vauban, en 1686 et n'ont été terminés qu'au siècle dernier.)—C'était alors, une place secondaire, un port médiocre, ouvert aux incursions des ennemis de la France. Que de fois le Château de Cherbourg fut pris et saccagé par les Anglais! Il est vrai que les rusés Normands leur rendaient bien leur change. Il y avait à Cherbourg deux ou trois corsaires qui faisaient de cela leur occupation habituelle. On cite surtout les exploits d'un capitaine Maléart, qui rappellent à s'y méprendre, ceux de D'Ailleboust de Mantet, d'Hertel de Rouville et M. de Port-Neuf, dans les États de la Nouvelle-Angleterre, du temps de Frontenac. Maléart, écrit un chroniqueur, débarqua à deux reprises différentes dans l'Isle d'Aurigny, pillait le pays et enlevait tous les bestiaux, qu'il vendait ensuite triomphalement à Cherbourg. C'était une réponse vigoureuse à une tentative de descente sur la côte française, faite par les Anglais, quelques mois auparavant.

Après les longues et désastreuses guerres de religion, après les interminables luttes de la Ligue, la France venait d'entrer, par le traité de Vervins (traité de paix entre Henri IV et Philippe II d'Espagne), et l'édit de Nantes (1598), dans une ère de paix, et Henri IV, qui avait fait abjuration de la Foi Protestante, s'occupait à procurer le bonheur de son peuple: "L'état du pays était lamentable, écrit M. de Beaurepaire, et, en pénétrant dans le Cotentin et dans le Bessin, la Réforme avait signalé son avènement par des pillages et des massacres auxquels, de leur côté les catholiques avaient répondu par des attentats du même genre."

C'est cependant, un peu plus tard, au milieu du calme qui suivait la tempête que s'ébaucha les premiers efforts de Champlain, pour favoriser le plus possible l'émigration dont il sentait un besoin impérieux pour la réussite de son ambition légitime. Amener des colons dans la nouvelle patrie qu'il avait faite sienne était sa pensée prédominante dans ses entreprises, une fois engagé dans le mouvement qui se dirigeait vers le Nouveau-Monde; il s'était persuadé que la seule garantie de la garantie du succès. Dans l'établissement de colons stables, lesquels favoriseraient davantage les efforts des missionnaires dévoués comme lui à la conversion des sauvages du Canada, il voyait là, seulement, le succès. Mais au point de vue religieux tout n'était pas encore parfait, dans le Cotentin, à cette époque; c'est ce que nous verrons, dans cette chronique.

Il s'en faut de beaucoup, cependant, nous dit l'Abbé Gosselin, que tout fut parfait dans l'église de France, à cette époque. C'était la triste époque de la Commende. C'était le règne des abbés commenditaires. Les Abbayes—(il y en avait une à Cherbourg),—disposaient ordinairement du patronage d'un grand nombre de cures, et favorisaient naturellement leurs amis. . . . Les curés nommés par ces abbés commenditaires, tout en jouissant des revenus de leurs bénéfices, se mettaient souvent peu en peine d'observer la résidence et de desservir eux-mêmes leurs paroisses. Ils les faisaient desservir par des vicaires, quand ils en trouvaient: "Quelques fois, dit un auteur, il ne se présentait pas de locataire, alors, le presbytère tombait en ruine. . . . Et les âmes des paroissiens, que devenaient-elles???"—Eh bien ajoutait-il, elle n'étaient pas aussi abandonnées qu'on pourrait le croire. Il y avait des Augustins à Honfleur, des Cordeliers à Valognes, des Dominicains à Coutances. En l'absence de curé et à défaut de vicaire, un de ces religieux venait à Gouberville dire la messe le dimanche, un autre chantait vêpres et faisait le sermon. . . . Ce fut sans doute à l'influence de ces religieux que la population du Cotentin dut en grande partie la vigueur avec laquelle elle repoussa le protestantisme, et défendit avec tant d'énergie ses antiques croyances contre les violences des nouveaux sectateurs. . . . Il y avait chez la population laïque, soit dans les campagnes, soit dans les villes, une foi très vive qui offrait des ressources immenses pour neutraliser les vices mêmes du sanctuaire. Le paysan du Cotentin, d'ailleurs, aimait ses moines, qui venaient suppléer au zèle défaillant du clergé séculier, qui distribuaient aux pauvres le pain matériel, et s'efforçaient de donner à tous le pain de la parole sainte. "Un peuple qui a de la vénération pour ses religieux et des attachements pour les asiles saints qui les abritent, n'est pas un peuple près de perdre la foi. Pour lui chaque monastère recèle des trésors de grâces spirituelles ou il peut puiser de quoi satisfaire abondamment aux besoins de son âme; il sait qu'il en sortira toujours rassasié, apaisé et consolé."

Nous avons tenu, continue l'auteur, à faire cette citation, parce qu'elle explique la vénération que professait Jean Nicolet, pour les religieux en général, et spécialement pour les Récollets et les Jésuites qui desservaient de son temps la mission du Canada. "Nous pouvons ajouter que cette vénération qu'avait Nicolet, pour ces religieux, était bien partagée par tous ceux qui venaient de quitter la Normandie pour affronter les périls et les misères que leur ménageait le pays inconnu qu'ils voulaient choisir comme leur nouvelle patrie. Aussi avec quel abandon, et dirions-nous avec quel amour, ces premiers missionnaires furent-ils obéis par les nouveaux colons. On doit en même temps souligner que cette vénération et cet amour pour leurs pasteurs, s'étendaient aussi aux premiers prêtres séculiers, qui, Normands eux-mêmes, étaient venus rejoindre leurs anciens paroissiens en Amérique. On a pour se convaincre de ce fait, qu'à parcourir l'ouvrage de notre historien, sur les Normands en Canada, où il s'occupe spécialement du Curé de Saint-Sauveur et de monsieur de Bernière. Rien de plus intéressant, de plus instructif et de plus touchant que ces pages, consacrées à la mémoire des premiers prêtres séculiers, chargés de la desserte de l'ancien Québec.

La physionomie générale et le caractère de ces hardis Normands, ne doivent pas non plus passer sous silence, dans ces notes, tracées au fil de la plume. Avant d'entreprendre d'en décrire les actes accomplis, dans leur nouveau pays; voir même leurs hauts-faits; nous emprunterons quelques lignes de M. Reclus, dans ce qu'il a écrit, touchant les habitants du Cotentin et ceux de la Basse-Normandie, d'où, comme on le sait, nous sont venus, en si grand nombre, les premiers colonisateurs de la Nouvelle-France. "Pour la race, la Basse-Normandie, nous dit M. Reclus, se distingue quelque peu des pays voisins, car les conquérants s'y maintinrent à l'état pur, plus longtemps que partout ailleurs. . . . Le dialecte local est celui de France qui présente le plus de mots d'origine tudesque: tel le mot: **gault**, signifiant: forêt: l'histoire parle au seizième siècle, de la récolte des **gaultiers** Normands ou Mancaux.

Le Bessin le **Littus saxonicum** des anciens chroniqueurs, est aussi, avec le Cotentin, la partie de la France qui présente le plus d'individus ayant le vieux type Normand: grands et forts, ils ont les cheveux d'un blond pâle, le visage allongé, les yeux d'un bleu clair. (Géographie Universelle).

(A SUIVRE)

Lavolette.

(Droits Réservés)

La Vie Paroissiale

L'IMMACULEE CONCEPTION

Baptêmes

Oct. le 22, Marie-Emma-Thérèse-Aline, enfant de Zéphirin Lambert et de Maria Léveillé.

Oct. le 25, Joseph-Raphaël-Émile-Guy, enfant de Émile Harrois et de Marie-Anne Pothier.

Sépultures

Ont été inhumés:

Oct. le 23, Elise Caron, fille de feu Pierre Caron et de Elise Michaud.

Oct. le 23, Lauraine Verrette, fille de Ferdinand Verrette et de Diana Babin.

Oct. le 25, Eugène Larivière, fils de Philippe Larivière et de Clara Saint-Pierre.

Oct. le 25, François-Robert, Ayotte, enfant de Jean-Baptiste Ayotte et de Florence Balcer.

SAINT-PHILIPPE

Baptêmes

Oct. le 21, Joseph-Paul-Émile, enfant de Wilfrid Savignac et de Hermila Melançon.

Oct. le 22, Joseph-Alphonse Séverin, enfant de Séverin Lefebvre et de Joséphine Lord.

Oct. le 27, Marie-Jacqueline-Fernande, enfant de Armand Duval et de Marguerite Longval.

Mariages

Oct. le 22, ont été célébrés les mariages de:

Oct. le 22, Ernest Plamondon et Marie-Cécile Maheux.

Oct. le 22, Louis Bernier et Julianna Champoux.

Sépulture

A été inhumée:

Oct. le 25, Parnelle Bourget, épouse de Pierre Ferron.

NOTRE-DAME DES SEPT ALLEGRESSES

Baptêmes

Oct. le 21, Gonzalve-Joseph-Roger, enfant de Omer Giguère et de Marie-Anne Dévaux.

Oct. le 22, Joseph-Gaston-Normand, enfant de Théophile Lefebvre et de Armande Toussaint.

Oct. le 25, Marie-Annette, Rita, enfant de Armand Cloutier et de Marie-Annette Lafrance.

Mariage

A été célébré le mariage de:

Oct. le 23, Raoul-Héon et Germaine Manseau.

Sépultures

Ont été inhumés:

Oct. le 24, Alma Gosselin, épouse de Herbert Chabotte.

Oct. le 25, Marie-Jeanette-Rita, fille de Horace Champoux et de Alphonse Leblanc.

Oct. le 28, Florentine Asselin, épouse de Odilon Hamelin.

SAINTE-CECILE

Baptêmes

Oct. le 23, Joseph-Alphonse-Claude, enfant de Joseph Ricard et de Marie-Françoise Milot.

Oct. le 24, Marie-Yvette-Roland, enfant de Albert Boissier et de Georgiana Thibault.

Oct. le 24, Joseph-Henri-Paul, enfant de Antoinette Morissette et de Marie-Jeanne Giroux.

Sépultures

Ont été inhumés:

Oct. le 24, Yolande, enfant de Hector Lacroix et de Bernadette Alarie.

Oct. le 25, Georgiana Thibault, épouse de feu Joseph Brodeur.

Nouvelles de St-Tite

Nous avons eu dans le cours de la semaine dernière une véritable bordée de neige qui nous rappelle un peu les rigolades de Mars. Il en est tombé près de trois pouces. La température froide que nous avons depuis ce temps nous oblige à croire que nous commençons la saison d'hiver pour de bon. Par chance que le bois de chauffage est commun dans nos parages et que le charbon est pour nous secondaire.

Avec les froids naissent parmi nos amateurs de patin les idées plus ou moins sérieuses de former une puissante équipe de hockey qui prendraient nos couleurs locales mais qui pourraient s'affirmer à l'étranger et mettre hors combat nos champions du base-ball du bas du Comté. Si nous n'avons pu leur faire mordre la poussière nous pourrions certainement leur faire . . . manger de la neige. . . disent nos amateurs en parlant de leurs amis de Ste-Geneviève.

La plus grande partie des contracteurs de billets sont partis pour leurs chantiers depuis plusieurs semaines. Ces chantiers sont nombreux cette année, nous espérons qu'ils seront lucratifs pour ceux qui les entreprennent, car ils fournissent le gain-pain d'un nombre considérable de nos familles.

M. A. Butler, surintendant de l'Acme Glove Works Ltd, de Montréal a visité les usines de Cete Compagnie en notre ville la semaine dernière.

Les patates se vendent ici sur une base de \$1.25 la poche de 80lbs, et le lait vaut de 9 à 10 sous la pinte.

Le Conseil de paroisse a décidé à sa dernière session de s'accorder aucune subvention à la Compagnie Price Bros, au sujet de la construction d'un quai-remont au pont Arcand, sur la rivière Miramichi-Nord, dans le rang du Haut du Lac Nord, de plus la dite Corporation somme la dite Compagnie d'avoir à commencer immédiatement ces travaux dans les 8 jours du 19 oct. dernier et de les terminer dans le plus court délai.

On sait que la Cie Price Bros fait le flottage des bilots sur cette rivière et que le bois de cette Compagnie est sensé briser les piliers du dit pont Arcand et que pour prévenir tels dommages la paroisse demande la construction d'un quai-remont en amont du dit pont.

On nous annonce que la Commission Scolaire de la ville de St-Tite se propose de faire l'acquisition d'une part de terrain appartenant à M. Marquis Marchand, de ce terrain, on a tiré au tirage notre Ecole en construction, pour agrandir le dit terrain de l'école. Si on n'en vient pas à une entente quant au prix de cette transaction il se pourrait fort bien qu'on soit obligé d'agir par expropriation.

On a fait dernièrement au Conseil de paroisse, la révision de la liste électorale parlementaire.

M. Léger Cossette, de St-Séverin de Proulxville vient d'acheter des héritiers de la succession de feu M. Ovide Goulet, la propriété de ce dernier située rue Napolean.

Lors de la réparation de la route du Ruisseau LeBourdais-Sud au gré du Conseil de paroisse avait fait faire en neuf, avec de la bonne broche d'acier les clôtures sur les côtés de cette route. Et voilà que certaines têtes, avides de mal agir, viennent de cette route de service une partie importante de cette clôture, en la coupant en petits morceaux. Ces dommages sont de plusieurs centaines de dollars et sont l'œuvre de cerveaux surchauffés qui devraient être punis selon leur mérite. Il se pourrait que nos autorités découvrent un jour ou l'autre les auteurs de cette comédie et les livrent à la justice afin de donner un exemple.

M. et Mme J. A. Bussièrès, de la Banque Nationale ont fait dernièrement une courte promenade à Québec.

M. Rosario Lefebvre, de la Banque de Montréal, à Napierville, est en vacances pour quelques jours chez des parents et amis en notre ville.

MM. Philippe Germain, N. P. et Irène Trotter ont fait une courte promenade à Grand-Mère ces jours derniers.

M. Édouard de Lottinville, de

Québec, est en visite pour quelques semaines chez sa sœur Mme Spérat l'Heureux.

Mlle A. Auger, de Louiseville est en visite pour quelques jours chez son frère le docteur N. L. Auger.

Mme F. Germain et M. J. Bte Baribeault, gérant de la Banque Provinciale de cette ville sont allés en visite à Ste-Geneviève de Batiscan la semaine dernière.

M. Philippe Germain, notaire a fait une courte promenade à Montréal dernièrement.

La Révérende Mère Générale de la Communauté des Sœurs de la Providence, à Montréal accompagnée de la Révérende Sœur Gethsemane étaient en visite au Couvent de St-Tite, la semaine dernière.

On nous apprend que M. Philippe Marchildon, membre de la Commission Scolaire de la ville de St-Tite depuis plusieurs années vient de donner sa démission à cette charge et donne pour raison que ses nombreuses occupations ne lui permettent plus d'occuper cette charge comme il voudrait le faire.

La démission de M. Marchildon sera certainement regrettée de tous nos concitoyens qui perdront en M. Marchildon un sincère ami de l'éducation en notre ville. On ne connaît pas encore qui recueillera la succession de M. Marchildon mais on croit que cette succession ne donnera pas lieu à une élection.

À la dernière assemblée du Conseil de la paroisse, M. le Conseiller Siméon Mercure a donné avis de motion qu'il proposera à la prochaine assemblée régulière du dit Conseil un règlement pourvoyant au paiement de l'entretien des chemins de front et des routes suivant l'évaluation des propriétés et ayant égard à tous règlements et toutes résolutions antérieures basés sur la superficie des terrains.

Ce Règlement paraît rencontrer l'approbation de tous les Membres de notre Conseil de paroisse.

Tous nos véritables amis de l'agriculture, et cette paroisse ne paraissent pas approuver de tout leur cœur cette décision récente de fixer comme lieu permanent pour nos expositions agricoles de Comté, le village de St-Stanislas. On se demande s'il n'eût pas été préférable de donner la chance à d'autres centres importants d'avoir de temps à autre l'honneur de ces Expositions dans leurs murs. L'encouragement aurait été peut-être plus fort et la cause de l'Agriculture en aurait certainement bénéficié.

MM. Albert Dessureault, Yvonneau Tourigny, Émile Frigon et Henri Delisle sont revenus dernièrement d'un voyage de deux mois à travers l'Ouest Canadien, ils ont visité Gravelbourg, Regina, etc. etc.

Un règlement municipal a été soumis dernièrement aux électeurs propriétaires-fonciers de notre paroisse, pourvoyant à un emprunt de \$75,000, 00 pour consolider la dette flottante de cette Municipalité.

Sur 280 votants, 67 seulement ont enregistré leur vote. Il est regrettable que nos paroissiens par inertie impartable ne se préoccupent pas plus des choses d'intérêt primordial comme celle de cette question d'emprunt. C'est plutôt par inertie que par animosité que ce règlement n'a pas été voté.

On en appellera au peuple, probablement en novembre, au sujet de l'adoption de ce dit règlement.

MM. Émile Goudreau et Nolasque Desaulniers sont allés à Grand-Mère, par affaires ces jours derniers.

Mlle R. Sylvestre de St-Barthélemy est en visite pour quelques semaines chez sa sœur Madame Mastai Rouleau.

Immédiatement après la dernière assemblée de nos Chevaliers de Colomb, et la présentation du magnifique cadeau à M. J. Bte Le Brun Grand Chevalier, M. Le Brun a donné à sa résidence privée une belle réception à tous les Membres à laquelle prirent part, en outre M. le député de district J. H. Desroches et les officiers de notre Conseil de St-Tite.

M. l'abbé Pouliot, curé de Cap-Santé ainsi que M. Elie Matte de la même paroisse étaient en visite chez des parents et amis la semaine dernière.

Madame J. A. Dessureault et Mlle Noéma Lacoursière sont revenues ces jours derniers d'une promenade à Montréal.

LA BAIE SHAWINIGAN

Dimanche le 22 octobre dernier, s'ouvrait une retraite pour les jeunes filles de la paroisse, retraite prêchée par M. l'abbé L. Lamothe, aumônier du Précieux-Sang, aux Trois-Rivières. Après leur avoir rappelé leurs devoirs et les avoir mises en garde contre tous les dangers du monde, M. l'abbé Lamothe leur enseigna les moyens à prendre, et les encouragea spécialement à entrer dans la Congrégation des Enfants de Marie. Les obligations de cette société quand elles sont bien remplies et la dévotion toute particulière à la Sainte Vierge qui en est la patronne sont des gages assurés de victoire. La retraite se termina mercredi, et 48 jeunes filles sont entrées dans la Congrégation et sont maintenant aspirantes au beau nom d'Enfants de Marie. Puisse la Vierge à laquelle elles se confient les conserver toujours.

Mariages.—Lundi dernier le 23 octobre, M. William Marcouillier conduisait à l'autel, M. Marie Rose Vallée. Le mariage fut béni par M. l'abbé J. A. Ladouceur, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Lamothe et Baril, comme diacre et sous-diacre. M. Thomas Marcouillier servait de témoin à son neveu, et M. Alfred Vallée accompagnait sa fille. Les nouveaux mariés après leur voyage habiteront à La Baie.

Mercredi le 25 octobre, M. Alfred Vallée et Mme Victor Plante convolaient en secondes noces. Le mariage fut béni en l'église de St-Pierre des Chutes Shawinigan par M. l'abbé J. A. Ladouceur, curé. Nos meilleurs vœux.

Chemins.—Les travaux de gravelage de nos chemins sont à peu près terminés. Nous avons maintenant d'excellents chemins à la grande joie des paroissiens.

Population.—La visite de la paroisse terminée par M. le curé, nous avons actuellement 238 familles catholiques donnant une population totale de 1220 âmes. Nous avons 880 communicants. Le nombre des enfants qui fréquentent nos écoles est de 275.

Divers.—M. Napoléon Aubry nous a quittés pour aller demeurer à St-Pierre.

M. l'abbé Hervé Matteau était de passage chez ses parents en repos pour la semaine.

M. Joseph Lajoie, maire de la paroisse, a fait un court voyage à Toronto, dans l'intérêt de ses affaires.

La Révérende Mère Ambrosia des Filles de Jésus de la Pointe au Père était de passage au couvent ces jours derniers.



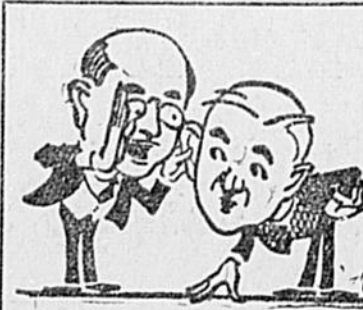
Notre Pain

est apprécié par la bonne ménagère aussi bien que par le chef des cuisines de grand hôtel.

Nous n'employons que la meilleure farine dans sa confection et notre pain est préparé d'une façon particulière, le fruit de notre longue expérience.

La plus grande propreté règne à la boulangerie et notre pain vous est livré à domicile avec le plus grand soin.

PAIN DE QUALITE
LA BOULANGERIE MODERNE
47 VOLONTAIRE
PHONE 321 - TROIS-RIVIERES



Conseils Pratiques

Envoyez donc au "Royal Valet Service" le manteau de peluche ou la robe de velours qui sont défraîchis; le nettoyeur à la vapeur leur fera un bien immense.

Envoyez donc aussi au même endroit votre pardessus d'automne; nous pouvons le remettre à neuf. Nous faisons une spécialité de refaire et de réparer pardessus et habilllements.

Abonnez-vous à notre Service de Valet qui vous donne droit au pressage d'un complet par semaine.

Royal Valet Service

R. Hamel & Cie

74-rue Royale-74

Téléphone 615

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHAS BOURGEOIS, B. A. LL. M.

Avocat

26, rue St-Joseph, Tél. 233

JOSEPH BARNARD

Avocat

5 rue Hart, Tél. 640

Résidence: 108 rue Des Forges, Tél. 1299-J

ROBICHON & METHOT

Avocats

Bureau: Edifice Banque d'Hoche-

laga, Trois-Rivières.

Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS & LANGLOIS

Avocats

4, St-Joseph, Trois-Rivières.

P.N. Martel, C.R. Fernand Quesnel

Paul Martel

MARTEL, MARTEL &

QUESNEL

16, Bonaventure, Tél. 61

Trois-Rivières.

Jacques Bureau, C. R. Tél. 930

Philippe Biqué C. R. C. Postal 310

Wilfrid Gariépy C.R. Edifice Power

Georges Gouin B.A. Trois-Rivières.

BUREAU, BIGUE, GARIÉPY

& GOUIN

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

L. R. GAGNE

Avocat

Rue Notre-Dame, 145

Route Nationale

Cap de la Madeleine, Qué.

Téléphone 358w

LUCIEN COMEAU

AVOCAT

148a, rue Notre-Dame,

Les Trois-Rivières.

Bureau à Louiseville le samedi chez

M. Alfred Ringuette, rue St-Laurent.

MEDECINS

Tél. 1143j 179, rue Lavolette

DR A.-J. AUBIN

Médecine Interne, Maladies Chroniques, Diagnostic.

Téléphone 1460.

DR OMER E. DESJARDINS

Maladies des enfants

Maladies des poudrons—Cœur—

Reins—Foie—Estomac—Intes-

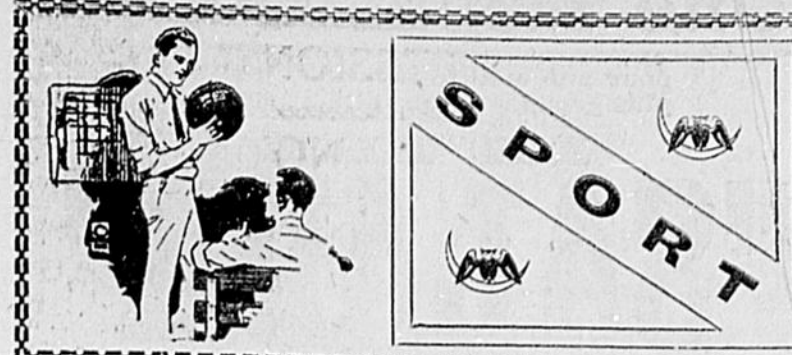
tins.—Rhumatisme.

17, rue Lavolette,

Les Trois-Rivières.

Tél. 469

11 à 12 a. m. 2.30 à 5 p. m.



L'OUVERTURE DE LA LIGUE DE LA CITÉ

Les quilleurs ont commencé leur saison, hier soir. — Le Lavolette, le C. O. N. C. et le Canada victorieux. — Deux blanchissages.

BEAUX DEBUTS

La ligue de quilles de la cité a commencé ses opérations, hier soir, alors que dans les salles de la C. O. N. C. et du Canada des parties régulières de la ligue ont été jouées.

A la salle de la C. O. N. C. M. l'abbé Tremblay, aumônier de la Corporation, souhaite la bienvenue aux quilleurs et souhaite à tous les succès qu'ils désirent si ardemment. Puis M. Tremblay et M. L.-G. Jourdain lancèrent les premières boules et les parties commencèrent, la saison était ouverte.

A la salle du Canada, M. Henderson, de la North Shore Power et M. Le-roux, gérant de l'hôtel Canada, lancèrent les premières boules; la saison commença.

Le jeu fut, hier soir, aux nombreux amateurs qui ont assisté à ces parties d'ouverture, n'a pas été de très bonne qualité, mais cela est dû en grande partie à ce que au début de la saison peu de joueurs sont encore en forme. Avec le temps, cependant, cela viendra et nul doute que d'ici quelques temps la ligue de la cité nous fournira du jeu comme ils en ont donné l'an dernier.

Le Lavolette a facilement gagné trois parties sur le fameux Victoria mais les résultats obtenus n'ont pas été très élevés. Le Lavolette a cependant obtenu le plus fort total des rencontres d'hier soir avec 2445.

Le C. O. N. C. et le Nouvelliste se sont fait une dure lutte et jusqu'à la fin le résultat fut incertain. Le C. O. N. C. réussit à gagner la partie finale qui lui donnait la victoire.

Le Canada a eu facilement raison du club de la North Shore Power et a gagné les trois parties.

Adrien Lambert, du Lavolette s'est distingué en jouant le plus fort total de la soirée avec 516 et Roch Rousseau a joué la plus forte partie simple avec 202.

Par contre, si les plus forts totaux n'étaient pas très élevés il y en eut de très faibles et les amateurs de "coqs" en ont eu pour leur argent. En effet, pas moins de 4 joueurs n'ont pu atteindre la marque de 100 et sont de fait certains de voir leurs noms passer à la postérité. Ce sont: Conrad Langlois, 97, Côté, 99, Dargis, 97 et Croteau, 96.

Côté du Nouvelliste a obtenu le plus petit total de la soirée avec 335.

Voici le résultat détaillé de ces parties.

Lavolette

Blais...	166	145	180	491
Lambert	127	168	171	516
Héroux P.	153	166	158	477
Piquin...	148	196	143	487
Fournier	175	160	139	474

819 835 791 2445

Victoria

Jos. Bergeron	115	163	151	429
Comtois	139	151	145	435
Beauchesne	165	145	134	444
Rousseau	174	202	138	514
Desjardins	192	152	150	494

775 813 718 2306

Le Nouvelliste

Côté	99	135	102	336
Jean	166	163	132	461
Houd	122	157	140	419
Soulard	126	123	164	413
Héroux O.	150	127	132	409

673 705 670 2048

C. O. N. C.

Bouchard	122	133	121	376
Bettez	138	151	131	420
Toussaint	113	150	131	394
Langlois C.	174	97		
Marchand	144	155	138	437

691 685 697 2073

C. O. N. C. gagne deux parties.

North Shore Power

Croteau	134	124	96	354
Dargis	97			
Bornais	156	143	299	
Larivière	127	135	148	410
Robert	145	154	102	401
Gagnon	140	198	147	485

643 767 636 2046

Canada

Hamel	170	146	137	453
Lacerte	155	147	153	455
Godin	126	143	145	414
R. Gaudet	178	164	144	486
D. Gaudet	178	169	163	506

807 769 742 2318

Canada gagne trois parties.

Position des Clubs

Lavolette	3	0	1.000
Canada	3	0	1.000
C. O. N. C.	2	1	.666
Le Nouvelliste	1	2	.333
N. S. P.	0	3	.000
Victoria	0	3	.000

NOUS AURONS UN BON CLUB DE HOCKEY

Harry Poulos a déjà entrepris de former un bon club de hockey pour jouer dans la ligue provinciale de Québec. — Assemblée samedi.

BEAUX PROJETS

C'est samedi de cette semaine que doit avoir lieu l'assemblée de la Ligue Provinciale de Hockey à Québec et nous sommes certains d'y avoir un représentant de notre ville qui tâchera de faire entrer son club dans la ligue.

Nous avons rencontré, hier, Harry Poulos qui nous a déclaré qu'il voulait avoir la franchise du club Trois-Rivières dans la ligue provinciale de hockey et qu'il irait même à l'assemblée de samedi prochain dans ce but.

D'autre part certaine rumeur veut que d'autres amateurs locaux veulent aussi obtenir la franchise du club local et on ne sait pas encore ce qui va se décider. Une chose est certaine, cependant, c'est que nous pouvons être préservés d'avoir un club amateur senior aux Trois-Rivières cet hiver. On mentionne même les noms des joueurs qui feraient partie de notre club et nous croyons qu'il serait certainement de taille pour lutter avec n'importe quel autre club de la ligue Provinciale.

Comme gardien de buts, nous aurions Fernando Hamel qui a déjà fait sa marque et qui a même reçu des offres des clubs professionnels. Comme joueur de défense nous pourrions avoir facilement, McLaughlin, Duval, Richardson et Hayes qui sont tous des joueurs bien connus des amateurs locaux. A part ceux-là il y aurait Boyd, Duchesne, Lacroix, Rouleau, Gariépy, St-Pierre, Brouillette, Fortin etc.

Cela nous formerait une équipe formidable et il n'y a pas de doute qu'avec un club formé de tous ces joueurs nous pourrions avoir de grandes chances pour le championnat provincial.

Esprons que Trois-Rivières aura la chance d'entrer cette équipe dans la ligue afin que nous soyons dignement représentés dans la course au championnat de la province de Québec.

LES AMUSEMENTS CHEZ LES C. DE C.

Les Chevaliers de Colomb des Trois-Rivières ont commencé la semaine dernière plusieurs tournois sportifs qui intéressent un grand nombre de membres.

Actuellement trois tournois marchent de pair et tous trois semblent devoir remporter de grands succès.

Le tournoi de billard est à 18.2 et déjà plusieurs excellentes parties ont été jouées. Il y a deux classes dont l'une, la classe A comprend 14 joueurs et l'autre, la classe B, 8 joueurs.

Le tournoi de pool s'est ouvert, hier soir, par la victoire de M. Arthur Rouleau sur Arthur Chrétien par le score de 100 à 86.

Le tournoi d'échecs est commencé depuis la semaine dernière et semble devoir réussir cette année encore plus que l'an dernier. Toutes les parties jouées ont été des plus intéressantes et les maîtres veulent donner des séances de parties simultanées durant le cours de la saison d'hiver.

Nous donnerons bientôt des résultats détaillés de ces différents tournois.

LE MARDI, 7
NOVEMBRE
1922
—
À L'ÉCOLE
ST-PHILIPPE.

WHIST

Les prix sont
actuellement ex-
posés au maga-
sin de
J. L. Rousseau
2, St-Philippe.

LE SPORT A GRAND-MÈRE

(De notre Correspondant)

Nos amateurs de la Ligue d'Anneaux ont joué les 23 et 24 oct. derniers deux séries de 5 parties toutes plus intéressantes et chaudes les unes des autres. Les Pompiers et qui se croyaient invulnérables sous la poussée de leur Chef Frank Gauthier ont subi, lundi dernier une déconforture en règle dans 4 parties sur 5 aux mains de l'équipe du Capitaine Lemire, de la "Sellette". Cependant Frank Gauthier en bon sportman a repris sa revanche mardi et a regagné sa défaite par 4 parties sur 5 avec un avantage total de 385 points alors que la Sellette ne compte que 195 points d'avance. Nous donnons ci-dessous le détail au score:

Parties	du 23 octobre:
Pompiers	
Robert	145 145 105 '85 165 —645
Laplace	140 130 135 135 105 —645
Desro-	
ches	130 145 60 130 110 —575
Blanchet	
te	185 55 80 105 105 —530
Trotter	95 120 120 90 170 —595
	695 595 500 545 655 —2990
Club de la Sellette	
Sigman	150 235 175 105 125 —790
Héon	100 150 165 120 125 —660
Languevin	
	155 85 75 155 130 —600
Gagnon	155 100 135 120 90 —600
Lamy	150 80 80 135 90 —535

710 650 630 635 560 —3185

Résultat des parties du 24 oct.:

Club de la Sellette.	
Sigman	10 10 60 65 80 —225
Héon	75 80 45 35 120 —355
Borde-	
leau	40 80 50 45 10 —225
Sauva-	
geau	35 35 120 40 50 —280
Langue-	
vain	55 75 40 110 10 —290
Total	215 280 315 295 260 —1275
Club des Pompiers	
Robert	55 40 90 65 105 —355
Blanchet	
	125 30 70 65 55 —345
Simard	15 115 60 60 80 —330
Desro-	
ches	130 55 60 85 35 —365
Ricard A	105 50 80 95
Juneau	x x x x 35 —365

Total 430 290 360 370 310 —176

Le meilleur marqueur, à date, est M. Sigman, du club de la Sellette avec 790 points pour 5 parties, suivi de Héon encore de la Sellette qui a fait 660.

On se demande quand les Pompiers se décideront à faire meilleure figure individuellement et battre le record des scores. Quant à l'ensemble des parties ils ont encore le dessus, mais s'ils se laissent devancer trop souvent par ces marqueurs de mérite du Club La Sellette il se pourrait qu'ils mordent la poussière à la fin de la ligue.

Il est fortement rumeur qu'une ligue locale de Quilles sera formée d'ici la semaine prochaine. Il y en aura probablement deux dont une pour les petites quilles et une pour les grosses quilles. Si nous n'avons pas beaucoup

de sport extérieur nous ne manquerons certainement pas d'elport d'intérieur. — Les Chevaliers de Colomb de cette ville organiseront probablement des concours de billard, pool, cartes, etc., parmi leurs membres durant la saison d'hiver prochaine, nous assure-t-on.

Grand-Mère, 25 oct. — On a fait l'ouverture, dimanche dernier, d'une Ligue pour le jeu "d'Anneaux". Cette Ligue se composera de deux équipes dont celle des "Pompiers" qui a pour Capitaine M. Frank Gauthier, notre populaire sportman et celle dite de "La Sellette" qui a pour Capitaine M. P. Lemire.

Cinq parties consécutives d'ouverture furent jouées et donna le résultat suivant qui est tout à l'avantage des Pompiers:

Equipe "La Sellette"	
Parties	1 2 3 4 5 Total
Mar-	
chand	85 105 55 70 40 —355
J. Cor-	
veau	95 80 20 35 40 —270
A. Gigu-	
re	50 20 15 40 35 —160
A. Ga-	
gnon	80 45 125 45 30 —325



Quand

vous rencontrez un
aveugle

Vous sentez une grande pitié monter en vous et vous ne pouvez pas vous empêcher de songer à l'étendue de son malheur. En effet, rien de plus pénible pour l'homme que de ne plus voir.

Il y a ici matière à réflexion pour nous tous; car combien parmi nous négligent leur vue?

Une tension trop forte sur cet appareil délicat qu'est notre vue peut amener de graves inconvénients; des verres bien ajustés aideront et conserveront vos yeux dans toute leur jeunesse.

J. G. BÉLANGER

Opticien-Optométriste

487, Rue St-Maurice,

Téléphone 685

BUREAU LE SOIR

Résidence 282 St-Paul,

Téléphone 272w Trois-Rivières.

NOTRE-DAME DES QUINZE

Notre dévoué curé, le révd M. Gauvin est revenu d'un voyage à Québec où il a été se présenter auprès du gouvernement afin d'obtenir des secours pour les sinistrés de ses deux paroisses Nord-Témiscamingue et N.-D. des Quinze. Il a obtenu 100,000 de pieds de bois pour aider à la reconstruction et beaucoup de vêtements pour ceux qui en ont le plus besoin, mais malgré tout, il va falloir avoir encore beaucoup de secours de toutes sortes car il faut aussi que ces pauvres gens soient pourvus de nourriture. C'est un spectacle navrant de voir l'endroit où autrefois s'élevaient de superbes fermes et où il ne reste maintenant que des débris car tout a été consumé, maisons, mé-nages, bâtiments, récoltes ainsi qu'un grand nombre d'animaux. C'est une conflagration comme il ne s'en est jamais vue dans notre coin du Témiscamingue.

NOUVEAUX PRIX DES FORD

En vigueur le 26 octobre 1922 à Drummondville.

TOURING 5 passagers	\$510.00
RUNABOUT 2 passagers	\$467.00
CHASSIS (Sans carrosserie)	\$390.00
TRUCK (Sans carrosserie)	\$545.00
\$85.00 en plus avec démarreur.	
COUPÉ avec démarreur	\$796.00
SEDAN avec démarreur	\$890.00
TRACTEUR	\$450.00

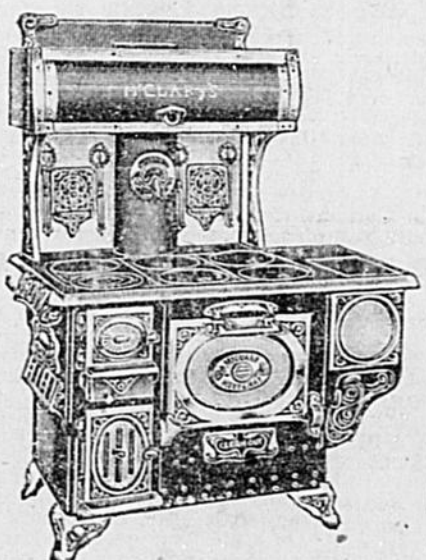
Tous les modèles chez

J. O. Montplaisir

DRUMMONDVILLE

Vendeur autorisé pour la province.

POÊLES DE CUISINE



Notre choix de poêles est l'un des plus complets que vous puissiez trouver et nous avons certainement ce qu'il vous faut ici. Nous avons deux lignes spéciales de poêles à grands feux qui se recommandent aux personnes avisées; nous en donnons la description:

Grandeur des feux: 10 x 10 x 27.

Fourneaux: 20 x 20 x 13.

Pesanteur: 700 livres.

Ces poêles sont garantis pour vous donner une meilleure cuisson et une plus grande chaleur que tout autre poêle sur le marché.

Prix, livré à domicile.

\$75. jusqu'à \$110.

selon le fini désiré par l'acheteur.

HENRI NOBERT

38, rue Des Forges,

Les Trois-Rivières.



The KNIGHT OVERCOAT



1— Ceinture tout autour.
2— Ceinture en arrière.
3— Sans ceinture.

Drap'anglais à envers carreaux, une qualité supérieure; doublé au trois quarts avec un drap Polo tout laine. Manches et tour du collet doublés en jolie soie rayée.

Un pardessus \$33.50 Un prix remarquablement bas.

LE LOT S'ÉPUISERA VITE À CE PRIX

GOLDENBERG BROS.

Le plus grand magasin de confections p.u. Dames et Messieurs aux Trois-Rivières.

184-186, rue Notre-Dame, Les Trois-Rivières.

Les commandes par la malle reçoivent notre attention immédiate.



LE
PACIFIQUE
CANADIEN

HORAIRE EN VIGUEUR

OCT. 1er

Trains pour Montréal

3.15 a.m. tous les jours
6.40 a.m. jours de semaine
11.50 a.m. jours de semaine
3.35 p.m. tous les jours
6.10 p.m. dimanche seulement
6.45 p.m. jours de semaine

Trains pour Québec

4.05 a.m. tous les jours
7.10 a.m. jours de semaine
11.55 a.m. tous les jours
1.08 p.m. jours de semaine
6.00 p.m. dimanche seulement
7.40 p.m. jours de semaine

Trains pour Shawinigan et Grand-Mère

6.45 a.m. jours de semaine
8.15 a.m. dimanche seulement
12.00 midi tous les jours
1.20 p.m. jours de semaine
7.50 p.m. tous les jours

Trains pour Grandes Piles

10.00 a.m. jours de semaine
4.20 p.m. jours de semaine

Le char d'ortie pour Montréal qui est placé ici tous les soirs à 11 hres, reste toujours en vigueur; ce char se rend à la gare Windsor le lendemain matin. Pour vos réserves de char palais et pullman veuillez communiquer avec mon bureau nous vous donnerons une attention spéciale. Aussi lignes directes de télégraphe et de câble pour tous les points et tous les pays. Billets de paquet ots, etc.

D. Chenevert,

178 Notre-Dame, Trois-Rivières



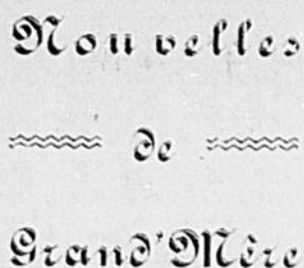
Les richesses naturelles du Canada

Les forêts

EN ces trois dernières années le Canada a exporté des produits forestiers dont la valeur atteint \$660,000,000. Il reste dans les forêts du Canada de si grandes quantités de sapin, de pin et d'épinette que, si elles sont exploitées convenablement, elles pourront alimenter indéfiniment une grande industrie. Depuis plus d'un siècle la Banque de Montréal contribue dans une large mesure au développement des industries forestières du Canada.

BANQUE DE MONTRÉAL

Etablie depuis plus de cent ans



DE TOUT UN PEU



EPITAPHE

Qu'importe de mourir à ceux qui font leur âme
Avec l'odeur du soir, la musique du jour.
A ceux qui n'ont cherché des regards que la flamme,
A ceux qui n'ont étreint dans les bras que l'amour ?

Qu'importe de mourir à ceux que le silence,
Perteusement, a nourris de sa fleur,
A ceux qui n'ont chéri du temps que l'espérance,
A ceux qui n'ont voulu des autres que le cœur ?

Qu'importe de mourir à ceux que la tendresse
Avec l'odeur du soir, la musique du jour.
A ceux qui n'ont subi des malheurs que l'ivresse,
A ceux qui n'ont pleuré qu'avec des yeux d'enfants ?

Qu'importe de mourir à ceux que la prière,
Dans le secret des nuits, a marqués au genou,
A ceux qui n'ont goûté du pain que la lumière,
A ceux qui n'ont souri qu'au d'être plus doux ?

Qu'importe de mourir à ceux que les tempêtes
Mènent vers le port et la chanson des vents,
Qu'importe de mourir à ceux qui sont poètes,
Qu'importe de mourir à ceux qui sont vivants ?

Hélène Picard.

LA GRAPHOLOGIE

CONDITIONS:—10. Ecrire sur du papier non réglé; 20. Toute lettre destinée à l'étude graphologique devra contenir deux pages d'écriture, et devra être rédigée et pensée par celui qui l'envoie, et non copiée; 30. 25 sous pour avoir une analyse dans le journal; 40. 50 sous pour toute analyse envoyée à l'adresse personnelle. Puis... attendre patiemment son tour.

NOTE:—Je retournerai volontiers les manuscrits, à ceux qui le préféreront ainsi; il faudra, dans ce cas, joindre à votre envoi, une enveloppe affranchie.

Sybil SOLITI.

Thérèse:—Elle est d'une extrême réserve; résultat d'un grand orgueil. Le cœur est bon et la sensibilité est délicate et peut-être un peu trop développée. Elle est capable d'affections tendres, intelligentes et de bon jugement. L'esprit est enjoué et original. Il y a dans ses affections un peu de jalousie. Un peu autoritaire, et de ferme volonté. Parfois délicate, simple et très naturel. L'humeur est variable.

TI-Loup:—Il est impressionnable,

Appel aux mères et aux institutrices

Par Jeanne France

Pendant les vingt et un ans de l'existence de France-Semence, bien souvent déjà il a été redit dans ses pages, que la vie peut être bonne, facile, honnête, à condition qu'elle soit simple et guidée par le bon sens, empli par le travail et l'affection. De tous côtés on gémit, répétant que le mal est partout. Et voici un très commode et très infail- lible remède, à la portée de tous; le devoir n'est-il pas de le préconiser ?

Seulement, à quoi pourrait aboutir une voix isolée, parlant dans le désert ? Et lors même qu'elle ne parlerait pas

absolument dans le désert, que certain des jeunes enfants qui doivent composer la nouvelle génération entendraient quelques échos, combien peu le travail serait avancé ! Si vite oublieraient-ils ces petits, n'ayant peut-être pas compris, et surtout point apprécié cette trop simple morale !

Il faut donc absolument, pour que ce modeste Évangile de simplicité et de sagesse se répande, que les mères et les institutrices l'approuvent et le prêchent non pas une fois, mais cent et cent fois.

Et comme bien souvent, trop souvent hélas ! les mères sont aimantes et faibles, passant à l'enfant chéri ses caprices, s'amusant à le parer, lui donnant, par tendresse, les laideurs de la vie, les devoirs à remplir, c'est sur ceux qui enseignent que nous devons compter, et sur les institutrices en particulier, car c'est particulièrement la femme, et en conséquence la fille,

ENFANTS DE NOUVEAUX RICHES

Par Jeanne France

Ce nouveau riche était un individu dans le genre du héros méprisable de la célèbre pièce de théâtre: Les Affaires sont les affaires.

Moins gentil, certes, peut-être un peu moins canaille. L'occasion avait fait le larron; sans la sinistre guerre, jamais il n'aurait eu l'idée, ni la possibilité, de se lancer en de colossales affaires; il aurait vivote dans un modeste commerce, attrapant à l'occasion un client naïf, gagnant normalement sur la masse un gain légitime.

Comme le principal personnage de la pièce en question, celui que nous dénommons, en péchant un nom au hasard, M. Jacquin, avait une femme sans énergie, admirant son mari, lui obéissant, faite pour la vie simple, effarée devant les millions si vite gagnés, peu scrupuleuse au fond. Il avait aussi, comme ledit individu, deux enfants: Michel et Justine.

Michel venait de terminer, au moment où éclata la guerre, sa première année d'études médicales. Il avait fait son service, comme infirmier, dans des ambulances du front, s'était montré brave et dévoué, et avait la croix de guerre.

Justine, écœurée d'entendre sans cesse parler d'argent, de voir les joies insensées que provoquaient les coups d'argent, avait, aussitôt sa majorité, s'offrir comme infirmière bénévole dans une ambulance de sa ville; elle avait eu plaisir et consolation à se dévouer un peu.

La guerre terminée, des millions encaissés, le commerce productif vendu à d'autres exploiters, (pires peut-être), Justin Jacquin avait acheté d'occasion, pour son fils, un beau, un bel immeuble à Paris et s'était installé luxueusement.

La femme de demain, qu'il s'agit de transformer.

De même que de toutes parts on signale le mal, de toutes parts on s'ingénie à trouver le remède; les féministes pensent et parlent, émettant par fois de bonnes choses bien utiles, de sages réformes. Les personnes qui croient bien utiles, de sages réformes.

Les personnes qui croient en Dieu le prient et redit la douce morale qui leur fut enseignée. Des Sociétés pré-servatrices se fondent, une multitude d'œuvres charitables pensent les plaies physiques et morales de beaucoup de blessés de la vie. On est zélé, généreux, intelligent, énergique !

Tout cela est beau et bon, mais pour-quoi ne pas chercher pratiquement à devenir le mal ? N'est-ce pas la pratique que de se vouer à réparer les désordres qu'il a causés ?

Le luxe est corrompeur. Donnons aux enfants le goût du luxe ! La toilette, la mode, sont choses belles et dégradantes. Montrons-les en ridicules !

La pauvreté entraîne aux compromissions les plus coupables: prêchons le travail et l'épargne, qui sauvent presque infailliblement de la pauvreté !

La famille se désagrège, le mari et la femme en viennent parfois à la haine, l'enfant veut jouir et s'écarter du foyer; qu'un tableau aux vives couleurs fasse surgir l'honnête tentation de créer la famille, d'aimer, d'être heureux dans l'unique bonheur possible !

Et tout ceci peut se graver si bien, à condition de le graver des les premières années !

Le terrain est vierge, fertile, il peut se couvrir d'une riche moisson; mais encore faut-il ne pas laisser en triche et semer le bon grain, au lieu de laisser l'ivraie, la folle et empoisonneuse ivraie du siècle, s'y implanter !

Semez et semez vaillamment, vous avez tous eu de petites âmes sous ce trop simple morale !

Ne semez pas vos enfants, mamans trop aimantes; montrez-leur, de grâce, la vie telle qu'elle est, austère et bonne; c'est la vraie façon de leur prouver votre tendresse, de leur créer le relatif bonheur.

Et vous, les éducatrices, semez le bon grain de la simplicité et de l'affection; enlevez sans vous lasser l'ivraie de la coquetterie, de la paresse, de l'égoïsme. Quelle fierté de pouvoir vous dire, si quelque jour on constate que l'abominable esprit du siècle a déchu: "J'ai ma part dans cette œuvre capitale de régénération."

Jeanne France.

—Vous n'avez plus qu'à jour de l'argent que j'ai si habilement et si rapidement gagné, répétait-il aux siens. Amuse-toi ferme, mon garçon; quand tu n'en auras plus il y en aura encore. Vous, mes chères dames, faites de la toilette et des relations, de belles relations. Pour moi, je vais me payer de l'esbroufe au dehors, et de la bonne table chez moi; puis, le temps à autre, pour ne pas me rouiller, une grosse affaire ou un superbe coup de Bourse. Ha! ha! ha! C'est gentil la vie !

Bêtement l'on se mit, comme font les gens de cette sorte, à gaspiller, à inviter n'importe qui, à acheter au hasard des bijoux, des tableaux, des antiquités, se laissant voler l'argent volé, ce qui est justice.

—Tu l'as vu, demandait parfois la jeune fille à son frère.

—Moi, pas du tout. Et toi ?

—Moi, je m'ennuie à mourir.

Michel finit par songer à l'École de Médecine, et même par y songer tout haut devant son père.

L'imbécille s'esclaffa.

L'École, les cours, le docteur ! Peut-être des consultations à dix francs par tête ? Tu es fou, le fils d'un millionnaire.

—Ce serait une occupation.

—Commence donc par t'amuser, par te faufiler dans le beau monde, y faisant d'utiles relations... puis un riche mariage. Plus tard je te mettrai sur la bonne voie, afin d'entreprendre quelques brillantes affaires.

Quand à toi, ma chérie, poursuis allégrement le nouveau riche en s'adressant à sa fille, je te veux et je te ferai une grande dame. On te trouvera un député d'avenir, destiné à devenir ministre, ou mieux encore. Hé, hé, d'autres qui ne te valaient pas, ni comme éducation, ni comme argent, ont présidé la République.

Un inconnu, qui me prendra pour ma dot, soupiera la jeune fille.

Au moins mon pauvre Pierre m'aurait épousée pour moi, et c'était un ami d'enfance, le fils de mon parrain.

—Pierre est mort; il s'est fait tuer comme un fou, à la guerre. D'ailleurs, crois-tu que s'il vivait je consentirais ?

Un garçon pas ambitieux, un futur médecin de campagne.

Pour l'un comme pour l'autre, inutile de continuer la discussion. Cet homme ne pouvait comprendre ni admettre certains sentiments; ses enfants le sentaient, et une rancune, une honte naquirent en eux, pour y grandir.

Depuis lors le frère et la sœur tinrent souvent conseil.

Que faire ? Comment s'orienter ? Où leur dit de quoi ? Devaient-ils peut-être devenir un peu de bonheur.

Rien à attendre de la mère. Elle ne savait que pleurer, tout en suppliant de ne pas irriter le père.

Celui-ci acheva de semer en leurs âmes le dégoût et la révolte en leur contant une superbe affaire, effleurant l'escroquerie, qu'il venait de mener à bien.

—Un million de plus !—se vanta-t-il. —Et si facilement gagné. Quels imbéciles ! C'est un plaisir de rouler des Nigaudindons pareils.

Les fils plains !—fit sèchement la jeune fille.

Qui sait si l'un d'eux ne mourra pas de chagrin, murmura Michel.

Jacquin était trop content pour se fâcher. Éclatant de rire, il eut le cynisme d'enoncer:

—Ce ne sont pas les premiers, ni les derniers. J'en ai roulé bien d'autres.

Il leur sembla, à ces deux enfants ayant eu d'honnêtes grands-parents qu'une poignée de boue les éblouissait en plein visage.

Les fils se soulevèrent; ils revirent des faits. —Horreur ! Tout cet argent était de l'argent escroqué !

Après y avoir beaucoup songé en eux-mêmes, honteux, Michel et Justine finirent par échanger quelques mots pénibles à ce sujet; puis ils en parlèrent à cœur ouvert quand ils se sentirent bien seuls.

Gagner ma vie, la tiens !—répétait à cœur ouvert Michel. —Ne plus vivre chez mon père, avec son sale argent. Ne plus gaspiller stupidement !

Le gaspillage fait retomber l'argent dans la circulation.—remarqua Justine très pratique.—Des centaines de gens en profitent.

—Des profiteurs, déjà riches, laide-ment enrichis. Les travailleurs n'en touchent qu'un peu. —Et les misérables !

J'ai honte, Michel. J'ai même peur. Ces fortunes mal gagnées méritent des châtiements.

—Mais que faire, que faire ?

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Justine chercha et trouva, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris, un laid magasin aggloméré d'une arrière boutique et d'un mesquin logis à l'entresol.

Les aménager le rez-de-chaussée en dispensaire, s'installèrent plus que simplement à l'entresol, trouvèrent un vieux médecin retiré qui consentit à les seconder et trois fois par semaine ouvrirent la porte du sanctuaire de charité.

La jeune fille parvint à tenir tête à tout, s'occupant de son intérieur, allant chez certains malades passant quelques heures chaque jour dans un hôpital d'enfants.

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Justine chercha et trouva, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris, un laid magasin aggloméré d'une arrière boutique et d'un mesquin logis à l'entresol.

Un beau jour (oui, ce fut réellement un beau jour pour ces pauvres enfants ployés sous la honte et la peur), Justine eut une idée.

—Allons demander conseil à mon parrain. Il m'appelle sa fille; il m'aime bien, parce que son fils Pierre m'aimait. Il est si logique, si honnête.

Ils allèrent chez le parrain, médecin dans un village de Seine-et-Oise. A lui on pouvait tout dire, comme à un confesseur.

D'ailleurs, depuis longtemps il avait jugé le gagnant de la sale, de l'ignoble fortune.

La réponse, le conseil de bon sens et d'honnêteté ne tarda pas.

Michel reprenant malgré son père, ses études de médecine; Justine lui tenant son petit ménage, et en même temps infirmière, à certaines heures, dans un hôpital. Plus tard, deux de ses consacrant à l'humanité souffrante, surtout à l'humanité pauvre. —Et le malpropre argent devenant, même du vivant du grand coupable, peut-être une source de guérison, de bien-être pour les malheureux.

Les enfants du nouveau riche écou- taient, comme on écoute un splendide conte de mille et une nuits.

—Mais il faut vivre en attendant le Docteur !—jeta Justine soudain réveil- lée, tombant de haut.

—Oui, il faut vivre !—appuya Michel s'éveillant aussi. —Jamais papa ne donnera un centime pour la sagesse et le travail.

Le vieux médecin haussa doucement les épaules.

—Vous voilà bien embarrassés; enfants de millionnaires. Vous ignorez les moyens de gagner le coffre-fort de papa ! Un emprunt chez l'usurier, une rivière de diamants chez le bijou- tier, et vous aurez chacun votre dot.

On sait que le millionnaire Jacquin paiera, donc, un refus est impossible.

—Vilains moyens !

—Tenez, vilains ! mais faites de mieux; et uniques moyens de réaliser belles et bonnes œuvres. La fin justifie. Bien entendu, nous n'agriser ainsi qu'après avoir, respectueusement et fermement, demandé au père la rente nécessaire pour continuer, l'un et l'autre, des études médicales.

Et puis, se servir de cet argent mal gagné.

—N'exagérons rien, mes petits. Il y a tout de même parmi ce tas de mil- lions, quelques centaines de mille francs gagnés par des spéculations licites. Du reste, il vous sera facile de purifier ce que vous toucherez en créant une bonne œuvre, petit pour débiter, mais insistant en vous le goût de la charité, le besoin de soigner les pauvres.

Tenez, par exemple: un petit dispensaire pour enfants, dans un quartier popu- laire. Facilement trouverez-vous un brave médecin de quartier à vous ad- joindre, pour signer les ordonnances, compléter la jeune science de Michel dans les cas graves, ordonner l'hôpital.

Quelle bonne école pour toi, mon gar- çon, et même pour Justine ! Ainsi ap- prendrez-vous par la pratique, tout ce qu'il vous faut savoir, avant de diriger un personnel d'infirmières plus tard.

Ah ! plus tard !

Et le vieux docteur au cœur charita- ble, à l'imagination vive, eut comme une minute d'extase, d'envoie, entre- voyant une œuvre grandiose, alimentée par des millions ramassés dans la boue et soudain purifiés.

Les malheureux guéris, soulagés tout au moins, compensations aux ruines, aux malversations, aux bons coups rou- lant les imbéciles, comme disait en vantardise le répugnant Jacquin.

Et les deux jeunes gens devinant, en- trevoyant, comprenant, se plongèrent aussitôt dans l'extase d'un beau rêve ! Et ce rêve se réalisa.

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Justine chercha et trouva, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris, un laid magasin aggloméré d'une arrière boutique et d'un mesquin logis à l'entresol.

Les aménager le rez-de-chaussée en dispensaire, s'installèrent plus que simplement à l'entresol, trouvèrent un vieux médecin retiré qui consentit à les seconder et trois fois par semaine ouvrirent la porte du sanctuaire de charité.

La jeune fille parvint à tenir tête à tout, s'occupant de son intérieur, allant chez certains malades passant quelques heures chaque jour dans un hôpital d'enfants.

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Justine chercha et trouva, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris, un laid magasin aggloméré d'une arrière boutique et d'un mesquin logis à l'entresol.

Les aménager le rez-de-chaussée en dispensaire, s'installèrent plus que simplement à l'entresol, trouvèrent un vieux médecin retiré qui consentit à les seconder et trois fois par semaine ouvrirent la porte du sanctuaire de charité.

La jeune fille parvint à tenir tête à tout, s'occupant de son intérieur, allant chez certains malades passant quelques heures chaque jour dans un hôpital d'enfants.

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Justine chercha et trouva, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris, un laid magasin aggloméré d'une arrière boutique et d'un mesquin logis à l'entresol.

Les aménager le rez-de-chaussée en dispensaire, s'installèrent plus que simplement à l'entresol, trouvèrent un vieux médecin retiré qui consentit à les seconder et trois fois par semaine ouvrirent la porte du sanctuaire de charité.

La jeune fille parvint à tenir tête à tout, s'occupant de son intérieur, allant chez certains malades passant quelques heures chaque jour dans un hôpital d'enfants.

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Justine chercha et trouva, dans l'un des quartiers les plus pauvres de Paris, un laid magasin aggloméré d'une arrière boutique et d'un mesquin logis à l'entresol.

Les aménager le rez-de-chaussée en dispensaire, s'installèrent plus que simplement à l'entresol, trouvèrent un vieux médecin retiré qui consentit à les seconder et trois fois par semaine ouvrirent la porte du sanctuaire de charité.

La jeune fille parvint à tenir tête à tout, s'occupant de son intérieur, allant chez certains malades passant quelques heures chaque jour dans un hôpital d'enfants.

Michel eut le courage, inouï, incompréhensible pour lui, d'aller se targer auprès d'un usurier de sa qualité de fils de l'opulent Jacquin, empruntant une forte somme, que le père dut acquiescer, bien entendu.

Il va sans dire que Michel suivait ré- gulièrement et avec fruit les cours de la Faculté.

Ils étaient partis, non en cachette, mais après avoir courageusement an- noncé leurs intentions et fait leurs ad-ieux à M. Jacquin. La mère était avise- déesse depuis plusieurs jours et ne savait que pleurer et supplier, sans compren- dre la beauté du geste, la honte dont ses enfants se embarrassaient, comme on rejette un mauvais bouquet.

Ainsi qu'il était prévu, tout d'abord l'homme taré et puni entra dans une folle colère; puis, habitué à la veulerie humaine, croyant à l'irrésistible at- tait de l'argent, une vive réaction le calma et il se mit à rire, leur disant au revoir, à bientôt.

Vous en aurez vite assez de vous salir les doigts à panser les petits pouil- leux.

Justine faillit répondre que la pro- preté morale incite à tout supporter gaïement.

Comme la pauvre maman les accom- pagnait en sanglotant jusqu'au seuil du bel hôtel, sa fille lui dit amicalement:

—Mais nous ne sommes pas perdus; vous viendrez nous voir. Quand tout sera installé, nous vous préviendrons; on vous dira les heures de consultations.

Vous arriverez dans votre auto rem- plie de vêtements, de jouets, de récon- forts pour nos petits souffrants.

Et vous serez accueillie avec tendresse par vos enfants, avec un joyeux en- thousiasme, comme une bonne grand' maman, par les petits malades, les petits désolés.

Et elle vint. Mme Jacquin ! Oui, en vérité, elle vint trois fois par semaine, régulièrement, pour chaque séance du dispensaire. Elle laisse son auto de luxe à l'entrée de la rue, et en véte- ments très simples, escortée d'une ser- vante simplement mise aussi, chargée de cartons et de paquets, elle pénètre dans l'humble boutique transformée en charitable lieu de guérison. — Vous le contrôlez sévère de sa fille (car elle donnerait tout aux premiers se pré- sentant, — elle distribue ses dons utiles, elle répand ses bienfaits.

Pour sa récompense, Justine l'invita à dîner. La femme du multi-mil- lionnaire monta par l'escalier intérieur en ville, s'assied sur une chaise de paille, devant la table couverte d'une toile cirée, et mangea avec ses enfants la soupe et le bouffrigo, ou toute autre nourriture peu coûteuse.

—Ne viendrez-vous pas voir votre père ?—supplia-t-elle de temps à au- tre. —Il est humilié de votre absence; et puis malheureux aussi ! Il vous aime tout de même, je vous assure.

—Non, nous n'irons pas !—lui est-il répondu. —Nous ne pouvons. Trop avons-nous profité de cette fortune mal gagnée. Le dégoût est en nous. Mais que père vous imite, qu'il vienne nous voir. — Les poches pleines de cet argent qui nous offusque et dont bien vite nous aurons le charitable et excellent emploi. S'il nous aime, il viendra, et nous l'aimerons... quand même.

Parfois ils narrent à la pauvre femme stupéfiée leurs plans d'avenir. Ils espèrent que le mauvais riche, vieilli, désabusé, entrevoyant le vrai et l'hon- norable, se résoudra à vivre modeste- ment, et leur donnera l'argent neces- saire pour fonder une œuvre gigantes- que, soulageant des millions de souf- frants. Ils se consacraient à cette œuvre le docteur Michel et Justine, l'infirmière.

Et pourquoi, en ce cas, M. et Mme Jacquin ne viendraient-ils pas souhai- ter un coin de cet immense établis- sement ? Elle surveillant les lingères, lui prêtant ses facultés d'homme d'affaires aux administrateurs et à l'éco- nome. Quelle douce expiation au sinistre passé !

Cela aura-t-il lieu ainsi ?

Seul l'avenir peut répondre.

En attendant, comme premier pas vers le bien, vers l'expiation, Justin Jacquin regrette ses enfants, les im- pitoyables enfants et ne dit plus tout à fait non lorsque sa femme, enhar- diée désormais, ose lui dire qu'ils comptent sur sa visite, le portefeuille garni.

De même que sur le fumier poussent les fleurs odorantes belles et pures, de même les enfants du nouveau riche, du mauvais riche, ont émergé en leur sainte vertu.

Il en faudrait d'autres, beaucoup d'autres, en notre laide époque de ré- pugnants profiteurs.

Jeanne France.

AVANT DE SE MARIER

Depuis la mort de sa femme, il veil- lait avec un soin tout spécial sur ses enfants.

Il apportait au problème de leur éducation la même belle lucidité d'es- prit, la même conscience qu'il avait mises dans les moindres actes de sa vie.

Un jour il s'aperçut que l'année de ses filles, Irène, était vraiment éprise d'un jeune homme rencontré au ha- sard d'une soirée.

Plusieurs fois la semaine Irène re- cevait Jean. Et c'était des tête-à-tête qui n'en finissaient pas, de longues con- versations amoureuses, de petites fa- miliarités bien innocentes, mais très significatives.

La jeune fille était jolie, alerte, ai- mable, très gaie, mais en même temps sérieuse, d'idées et de sentiments.

Lui, c'était le "beau garçon" de son cercle. Il dansait bien, chantait un peu, avait de belles manières et possé- dait cette habileté de toujours trouver la mot drôle que beaucoup confondent avec le développement intellectuel.

Malgré les différences de caractère, il était évident que les deux amoureux avaient l'un pour l'autre une admi- ration sans limite.

Après plusieurs mois de fréquentations, l'inévitable arriva. Irène avoua candidement à son père qu'elle aimait Jean à la folie et que l'un et l'autre dési- raient se marier au plus tôt.

La réponse du père monta bien quel- le grande expérience il avait de la vie.

—Je consentirai volontiers au mar- iage, dit-il, si tu veux te soumettre à une toute petite épreuve. Voici :

"Quand Jean viendra ce soir, ne lui prends pas la main, ne t'assis pas près de lui. Et au lieu de causer d'amour, demande-lui de te parler longuement des choses qui l'intéressent. Essaie de savoir quelles ont ses idées sur la religion, la politique, la vie de famille le travail."

—Fais ainsi pendant une semaine. Et si après ce temps tu désires en- core te marier, je n'y mettrai aucune objection."

La jeune fille était obéissante et a- vait en son père une absolue confiance. Elle fit ce qu'il avait exigé, malgré les efforts de son ami pour revenir aux thèmes habituels de leurs conver- sations et aux petites caresses inno- centes.

BAISSE DE L'INTERET-REMPLOI DES FONDS

On lit dans le dernier numéro de l'Information, l'excellente feuille financière publiée à Montréal:

"L'on dit que la ville de Montréal va contracter un emprunt pour faire face à ceux qui viennent à échéance et qu'elle se propose de ne payer que le 4 1/2 pour cent, ce qui lui permettrait de réaliser une économie en fait de paiements d'intérêts. Mais le fait est que la ville envisage la possibilité de trouver actuellement de l'argent à 4 1/2 pour cent, n'est-il pas une preuve évidente que les obligations à longue échéance rapportant en moyenne du 5 1/2 pour cent constituent d'excellents placements?"

De prime abord, l'idée qu'une ville canadienne pourrait actuellement emprunter à 4 1/2 % paraît surprenante. On ferait bien cependant de se rappeler que les emprunts publics, aux États-Unis, se placent maintenant aux taux d'intérêt de 4 à 4 1/2 %, et que Montréal jouit maintenant à New-York d'un crédit qui lui permettrait de bénéficier des meilleurs taux. Le rétablissement complet du change canadien à New-York a ouvert toutes grandes au capital américain les portes du Canada, et forcément le prix de l'argent sur notre place tend à baisser. Ottawa, ville de 80,000 âmes seulement, vient d'emprunter au taux de 5 1/2 %, tous frais compris.

Les épargnants et capitalistes qui ont en portefeuille des valeurs à court terme seraient donc sagement avisés de les échanger au plus tôt contre des valeurs à 5 1/2, 6 ou 7 % à plus longue échéance. En attendant à l'échéance pour remployer leurs fonds, ils s'exposent à une perte d'intérêt considérable. La maison Versailles-Vidricaire-Boulais (limitée), de Montréal, Québec et Ottawa, leur facilitera ces échanges au moyen des nombreuses valeurs qu'elle offre en vente, et dont le rendement va de 5 1/2 à 7 %.

Cette maison a des correspondants dans presque toutes les paroisses de la province de Québec. On peut aussi écrire directement aux bureaux principaux, qui sont:

Montréal, Immeuble Versailles.
Québec, Immeuble de la Banque Nationale.
Ottawa, 224, rue Guigues.

Mariage Giguère-Rivard

On annonce pour le 13 novembre prochain le mariage de Mlle Gratia Giguère de Louiseville, avec M. Ernest Rivard de St-Louis de Champlain. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Louiseville, lundi à 8 hres du matin. Pas de faire-part.

L'INCENDIE OCCASIONNE UNE TROUVAILLE

Un fabricant de boisson y allait avec ardeur dans la fabrication du breuvage. Accident très malheureux pour lui.

Samedi après-midi, vers trois heures, notre brigade de pompiers était mandée à Sainte-Anne par M. Bourgeois, marchand de la rue du Platon et maire de ce lieu. Un incendie venait d'y être découvert. Le chef Vachon et six hommes traversèrent avec pompes, extincteurs, etc. Ils eurent vite raison de l'incendie. L'intéressé dans une chambre de l'édifice menacé force barils d'alcool et de vin. C'était un locataire de cette maison qui se permit de commerce clandestin. Ce contrevenant plus tard fut arrêté dans notre Cité et il doit subir les conséquences d'un pareil délit.

UNE SYNCOPE LE TERRASSE LA OU IL TRAVAILLAIT

Hier matin, le marché à foins fut la scène de la mort subite de M. Isidore Gauthier, le clerc de ce marché.

SON FILS FUT INHUME SAMEDI

M. Isidore Gauthier, clerc du marché à foins est mort subitement lundi, avant-midi, à 10 h. 45, au moment où il était à peser une charge de foins.

A un moment donné M. Gauthier se sentit malade, se plaignant de sa digestion. M. Edmond Blais, qui se trouvait avec lui, s'empressa de lui faire prendre du sel. M. Gauthier ne porta pas la potion et dit: "Je vais mourir!" et il s'affaissa sur le plancher. On courut chercher le docteur Bellemare. En arrivant le médecin constata que M. Gauthier était très mal et que, malgré tous les soins qu'il tenta de lui donner, le mal était sans pitié. M. Isidore Gauthier mourut quelques minutes après d'une syncope causée par une indigestion.

M. Gauthier venait d'enterrer son fils Léopold, âgé de 21 ans, qui était mort dans un hôpital à Québec, vendredi. La fatigue du voyage et la douleur contribuèrent beaucoup à cette mort si soudaine. Le malheur s'était abattu sur lui depuis quelque temps. On se souvient encore de la mort de son frère, M. Charles Gauthier, ancien percepteur du revenu. Son autre frère, M. France Gauthier, un agent d'assurance, était mort à Montréal, il y a environ un mois et demi, laissant une grosse fortune. La mort de son fils aîné à Québec l'avait grandement affecté.

M. Isidore Gauthier était un Trifluvien très bien connu et fort estimé. C'était un ancien marchand et il avait laissé le commerce pour devenir clerc du marché à foins en 1913. Il était âgé de 68 ans.

Son épouse était morte depuis quelques années. Il laisse une fille unique, Mlle Marcelle Gauthier, âgée de 13 ans, élève du couvent de Yamachiche, et une sœur unique, Mlle Lucinda Gauthier.

A la famille si cruellement affligée le "Bien Public" offre ses sympathies.

LOUISEVILLE

Mardi le 24 octobre à la salle de l'Académie St-Louis de Gonzague avait lieu un "Euchre Concert" organisé par la Congrégation des Enfants de Marie sous le haut patronage de M. le chanoine F. Boulay, curé de Louiseville et sous la présidence de M. le maire, Madame J. A. Savoie. Grâce au zèle et au dévouement de Mlle Anna Thénien Présidente de la Congrégation le succès fut des plus heureux. De superbes prix ont été donnés aux gagnants: Mentionnons: \$5.00 en or offert aux rélatrices par Madame J. W. Gagnon, gagnée par Mlle Cécile Milot, l'autre \$5.00 en or prix d'assistante donné par Mme J. E. Béland gagnée par Mme Donat Dampousse. La raffle d'un \$5.00 offert par la Congrégation des Enfants de Marie a été dévolue à Mlle Stella Béland. Le chœur de chant sous l'habile direction de Madame Docteur Legris exécuta avec beaucoup de succès les morceaux intitulés: "Sous l'aile blanche des Voiles" de Chamade, "Le Drapeau de Carillon" par W. Sabatier; les "Soirées de Québec" de Ernest Gagnon. On remarquait dans le chœur: Mesdemoiselles Angélique Pratte, Angeline Caron, Juliette Pratte, Antoinette Caron, Jeannette Caron, Messieurs Raoul St-Jean, Edmond Loranger, Louis Pratte, Lucien Caron, Mlle Germaine Lafleur avec le talent qu'on lui connaît a exécuté un solo de violon. Une quarantaine de boîtes de surprise furent vendues à l'enchère et rapportèrent une jolie somme d'argent. L'assistance nombreuse, nous a prouvée une fois de plus la générosité, la bonne entente et l'esprit chrétien qu'on retrouve dans nos bonnes paroisses canadiennes françaises.

A L'ACADEMIE

Paris, 28. — M. Louis Bertrand pose sa candidature au fauteuil d'Ernest Lavisse. L'Académie française a ajourné ses décisions quant aux dates des réceptions et élections.

Appel aux Zouaves

Le Capitaine des Zouaves M. l'échevin Dubé, convoque ses camarades à l'arsenal pour deux heures et demie, demain. Les Zouaves sont priés d'être en uniforme. De l'arsenal ils partiront pour le cimetière où doit avoir lieu la traditionnelle cérémonie pieuse sur les tombes des morts.

LE SERVICE DES MALLES LE JOUR DE LA TOUSSAINT

Les guichets de vente des timbres et de distribution générale seront ouverts de 11 hres à m. à 130 hres p.m. Distribution à domicile par les facteurs réguliers dans l'avant-midi. Deux levées de boîtes, lère le matin, la 2nde le soir.

Expédition des malles aux heures ordinaires.

Remèdes à la décadence familiale

Le Révérend Père Louis Lalande, S. J., les indique, devant un auditoire considérable.

AU GESU

Le concert-conférence organisé par l'Association professionnelle des employés de bureau a remporté, tout le succès qu'on pouvait en espérer. C'est en effet devant un auditoire considérable que le R. P. Louis Lalande, S. J., recteur du collège Sainte-Marie, a parlé dans la salle des conférences du Gesù, des moyens à prendre pour relever l'esprit de famille en décadence. Le R. P. Lalande avait pris comme sujet "Que ferons-nous de nos filles et de nos garçons?"

La séance était présidée par l'hon. juge Albert Delorimier, de la Cour supérieure. Mgr Lepailleur, P. D., curé de la Nativité d'Hochelaga, a présenté la conférence à l'auditoire. L'orchestre des élèves du collège Sainte-Marie a fait les frais de la musique. La chorale des élèves a chanté "Le Pain Gagné", paroles du R. P. Louis Lalande, S. J., musique d'Albert Larrieu. Soliste: L. de G. Champoux, le jeune Robert Bourassa, soprano, s'est aussi attiré des applaudissements bien mérités.

Le R. P. Lalande s'applique à indiquer les causes éloignées de la décadence familiale et les remèdes appropriés. "La famille, dit-il, revient à ce qu'elle était si, sous votre direction et votre autorité, chacun des jeunes se rappelle les lois et l'esprit qui doivent régir la famille, commençant par se préparer au mariage. Il paraît exister deux excès également opposés à la préparation du mariage: la légèreté avec laquelle on y court et la peur qui fait qu'on le fuit comme si c'était un épouvantail. Ce n'est pas un épouvantail mais un sacrement qui porte avec soi les grâces d'en supporter les inconvénients."

Le mariage mérite qu'on s'y prépare et les jeunes gens devraient savoir d'abord si c'est au mariage qu'ils sont appelés ou bien à la vie religieuse ou cléricale. Dans la préparation au mariage et à la vocation, il y a une question morale et religieuse et ceci permet d'esayer plus directement à guérir le mal dont la famille décroît et s'en va.

La jeune fille qui croit devoir briller, pour être estimée, se prépare de grandes déceptions pour l'avenir. Le jeune homme voit avec plus de crainte que de joie ces parures qui enchantent ses regards.

Le conférencier fait un saisissant tableau du bonheur et des joies de ceux qui ont su se préparer sagement au mariage. Il décrit le rôle de la mère de famille chrétienne et termine par des considérations sur la vocation religieuse.

L'ÉGALITÉ ABSOLUE

Le temps seul semble pratiquer l'égalité absolue, il donne à chacun 24 heures par jour ni plus ni moins. Mais l'égalité existerait dans l'aisance et le bien-être, si tous avaient la même quantité de rentes des Prévoyants du Canada.

CHAQUE PARTI MARCHE SANS SORTIR DE SES VIEILLES DÉLIMINATIONS

Quelques particularités du tempérament de M. Bonar Law, canadien d'origine et nouveau premier ministre d'Angleterre.

LLOYD GEORGE SE DEPENSE

Londres, 30. — La plus grande partie de la campagne politique sera consacrée à la tâche de mettre en vedette les mérites du nouveau premier ministre, M. Bonar Law, qui a été proclamé par ses partisans comme "le champion de la cause de la tranquillité et de la sécurité". Dans les milieux politiques importants, il est déclaré que si la tranquillité est ce que la nation demande, il doit être admis qu'un meilleur homme que M. Bonar Law ne pouvait pas être trouvé pour faire valoir un tel programme. Il est aussi déclaré que, quelle que soit l'opinion des amis et des ennemis de M. Bonar Law sur ses autres mérites, tout le monde admet que le nouveau premier ministre possède la fermeté, la droiture et la sincérité, c'est-à-dire ce qu'il faut pour obtenir la tranquillité. Mais une grande partie de la population croit que, sous l'administration Bonar Law, il pourrait bien y avoir autres choses que de la tranquillité. Elle prévoit que l'une de ces deux choses est à redouter: la léthargie politique ou la réaction.

VOIX SARCASTIQUE

Cette crainte a été exprimée ces jours derniers d'une façon plaisante par M. Lloyd-George qui assistait à un souper aux hultres donné en son honneur. L'ancien premier ministre a dit: "J'aime beaucoup les hultres et les autres mollusques qui sont les champions de la tranquillité."

Les partisans de M. Bonar Law disent que c'est un peu exagérer la tranquillité de M. Bonar Law; mais ils admettent que la tranquillité est ce qui distingue le nouveau premier ministre. Ils font remarquer que M. Bonar Law adore le jeu d'échecs et qu'il a pris l'habitude d'étudier calmement les problèmes qu'il a à résoudre. M. Bonar Law a prononcé récemment un discours à l'occasion de l'ouverture du tournoi international d'échecs et il a loué l'esprit d'analyse et de réflexion des concurrents. M. Bonar Law sait aussi jouer une bonne partie de golf et ce peu l'intéresse parce qu'il rend plus fort le corps.

Né au Canada de parents écossais, M. Bonar Law était enfant lorsqu'il fut emmené à Glasgow. Il reçut le titre honoraire de docteur en loi de l'université de Glasgow et il était destiné à devenir son recteur plusieurs années avant et même après son entrée dans la politique. Il n'était pas considéré comme un étudiant extraordinairement brillant, mais il était remarquable par son intelligence robuste. Il n'est pas un orateur qui sait soulever les foules, mais il s'est toujours intéressé aux affaires de l'Etat et ce n'est jamais avec répugnance qu'il acceptait son prestige politique.

Un journal dit que l'ambition modérée de M. Bonar Law est peut-être sa qualité la plus évidente.

HOMME AUSTERE

Bien qu'il ait été dit que le programme politique de M. Bonar Law et celui de M. Lloyd George n'étaient peut-être marqués par aucune différence, l'opinion générale est qu'il y aura une forte différence dans le résultat des élections. M. Lloyd George et M. Bonar Law sont de tempérament contraire, s'il faut en croire les personnes qui ont étudié de près ces deux hommes.

M. Bonar Law a toujours une attitude grave; mais M. Lloyd George sait se passionner et recourir au sarcasme. Les amis de M. Lloyd George lui ont donné maints surnoms pour exprimer leur amitié et ses ennemis lui ont adressé des épithètes mordantes; mais un journal affirme que jamais l'on n'a pensé à donner quelque sobriquet à M. Bonar Law.

PAS UN INTRIGANT

Londres, 30. — Quelques critiques politiques s'étonnent parce que M. Bonar Law est devenu chef du cabinet après avoir été si longtemps le principal partisan de M. Lloyd George. Les amis de M. Bonar Law déclarent qu'il a été forcé de s'emparer du pouvoir à cause des exigences de la politique et que les événements prouveront qu'il n'a nullement eu recours aux intrigues pour devenir premier ministre; car M. Bonar Law est un homme dro.t. Un journal a déjà publié une caricature montrant M. Bonar Law sous les traits d'un honnête homme qui se trouve prisonnier de l'affreux club Carlton.

M. Bonar Law ne se mêle pas aux foules dont les applaudissements ne l'ont jamais grandement tenté. Il compte ses amis parmi les membres d'un petit club auquel il appartient.

Au cours des douze mois finissant en avril 1922, le Canada a exporté du poisson pour une valeur de \$29,003,131, dont \$5,371,324 pour la morue et \$6,446,204 pour le saumon en conserve.

LUMIERE VOULUE SUR L'ORIGINE DE CE DESASTRE

La première séance publique avait lieu hier, à Haileybury.

Haileybury, Ont., 28. — Il y a eu, hier après-midi, une autre conférence entre M. Heaton, préfet des incendies et les représentants de la ville de Haileybury. Il a été décidé que l'enquête du prévôt des incendies s'ra poursuivie d'après les premiers plans. Les représentants de la ville ont déclaré, cependant, que les citoyens de Haileybury désiraient une enquête aussi parfaite que possible et qu'une telle enquête ne pouvait pas être faite dans la période fixée par le prévôt des incendies. Ils ont déclaré aussi que pour faire une enquête complète même sur les phases les plus importantes du désastre il faudra beaucoup de temps. M. Heaton a répondu qu'il voulait ob-

tenir tous les renseignements sibles et que, s'il y avait des faits qui ne pouvaient pas être présentés maintenant, à cause de la nécessité de hâter la reconstruction, l'enquête serait continuée tant qu'il y aurait un témoin à interroger.

La première séance publique à Haileybury. Dans l'intérêt de la population, le prévôt des incendies a décidé, pour se conformer aux représentations de la délégation, de rappeler certaines conditions qui seront définies dans une déclaration devant être rendue publique avant la dernière séance publique. Une telle décision contribuera au succès de l'enquête.

L'IMBECILE

Le bandit. — C'est mon avocat qui m'a envoyé en prison.

L'ami. — Comment cela?

Le bandit. — Mais oui, tout le temps il a demandé au juge de me renvoyer avec ma mère alors que le juge savait que ma mère est en prison pour sept ans.



NOS MODÈLES SONT ÉLÉGANTS

ET NOS PRIX SONT RAISONNABLES. — JUGEZ PAR VOUS-MÊME.

Superbe manteau en Seal Hudson, modèle tel que vignette,	\$250.
Manteaux en Seal Electric, modèles élégants et pratiques,	\$50. à \$150.
Manteaux en Rat Musqué, à peaux descendues, différents modèles	\$100. à \$175.
Manteaux de Mouton de Perse de première qualité.	\$300. à \$450.
Absolument ce qui se fait de mieux.	\$5. à \$20.

Parures de cou, genre "choker," en vison du Labrador,

Notre assortiment de peaux pour garnitures de manteaux est le plus complet que vous puissiez trouver. Nos prix sont intéressants

OVIDE ROCHELEAU

30, RUE HART, -- TELEPHONE 711w. -- LES TROIS-RIVIERES.



COMMENT PRENDRE PART AU TIRAGE

50 sous ou 3 mois d'abonnement donnent droit à 2 billets
\$1.00 ou 6 mois d'abonnement donne droit à 5 billets
\$2.00 ou 12 mois d'abonnement donnent droit à 12 billets

LE BILLET VAUT 25 SOUS.

RETENEZ VOS BILLETS DÈS AUJOURD'HUI.

Ciel! Quelle Corvée!

C'EST bien la réflexion de la Ménagère à mesure que se rapprochent les fins de semaine. Encore s'il faisait toujours beau le lundi, mais s'il fait mauvais le lavage traîne...

AVEC la laveuse "EDEN" les gros lavages n'effraient personne et ne traînent jamais.

UN instant pour fixer la fiche de contact électrique et tout est prêt, le travail se fait tout seul.

AVEZ-VOUS déjà vu l'"EDEN" à l'oeuvre? Allez à la "North Shore Power," rue des Forges, vous vous convaincrez de ce qu'elle peut faire.

L'"EDEN" est cette laveuse par excellence que "LE BIEN PUBLIC" offre à ses lectrices de ce temps-ci.

A vous Ménagères de profiter de ses largesses.